

LES COMPAGNONS

DU NATURALISTE



Guide des

baies

TOXIQUES

des jardins et campagnes



Loïc Girre

delachaux
et niestlé

Guide des
baies
TOXIQUES
des jardins et campagnes

Loïc Girre



delachaux
et niestlé

Sommaire

Apprendre à reconnaître les fruits charnus toxiques et savoir éviter une intoxication alimentaire grave	4
Tableaux-guides	9
Les plantes importantes	
Plantes à fruits rouges fortement toxiques	24
Plantes à fruits noirs ou bleu-noir fortement toxiques	42
Plantes à fruits blancs fortement toxiques	60
Plantes à fruits rouges moyennement ou faiblement toxiques	64
Plantes à fruits noirs ou bleu-noir moyennement ou faiblement toxiques	72
Plantes à fruits blancs moyennement ou faiblement toxiques	80
Plantes à fruits rouges non toxiques	82
Plantes à fruits noirs ou bleu-noir non toxiques	90
Table alphabétique des fruits et des plantes toxiques et non toxiques	95
Bibliographie	96

Apprendre à reconnaître les fruits charnus toxiques et savoir éviter une intoxication alimentaire grave

Les plantes, comme les champignons, sont susceptibles d'entraîner des empoisonnements, et il faut apprendre à bien les connaître.

Aussi, Bernard de Jussieu, dans ses dictées de botanique faites au Jardin des Plantes de Paris, au XVIII^e siècle, évoquait ce problème: «*On ne connaît pas, disait-il, toutes les plantes ennemies que recèle le règne végétal pour se défendre des méprises fatales qui se multiplient journellement [...] ce sont des plantes qu'il intéresse de connaître, afin de les éviter ou du moins de les combattre*¹. »

C'est encore une notion très actuelle. Les centres antipoison reçoivent chaque année de nombreuses demandes d'interventions à propos d'intoxications par les végétaux. Bien que la connaissance empirique, traditionnelle, soit très respectable et respectée, seule une connaissance scientifique rigoureuse permettra de déjouer les pièges de la nature et de comprendre pourquoi tel organe d'une plante est comestible, tel autre ne l'est pas, tel organe est un médicament, tel autre est un poison violent. Il faut bien se garder d'innover, en matière d'alimentation et de thérapeutique avec des végétaux plus ou moins bien connus, et le retour à la nature n'est pas toujours sans danger pour les citoyens.

Les intoxications par les végétaux représentent environ 6% des appels aux centres antipoison. Trois fois sur quatre, ce sont les fruits charnus (baies ou drupes) qui sont responsables de ces intoxications. Ces accidents surviennent donc surtout en été et au début de l'automne, au moment de la fructification. Les principales victimes sont presque

1. Bernard de Jussieu, *Dictionnaire botanique et pharmaceutique*, tome I («*Plantes vénéneuses*», pp. XXXIX et XL.), éd. Jean-François Bastien, Paris, 1802 (An X).

toujours les enfants âgés de un à quatre ans et nombre d'entre eux sont de jeunes citoyens qui ne connaissent absolument pas les plantes.

Certaines de ces baies sont d'une grande toxicité et l'ingestion par le jeune enfant de quelques fruits peut-être mortelle. Heureusement, il n'existe de symptômes que dans 20% des accidents qui ont provoqué un appel aux centres antipoison et la toxicité éventuelle, décrite dans la littérature, peut ne pas correspondre toujours à la réalité.

L'ingestion d'une plante, le plus souvent par un enfant, est presque toujours moins grave qu'on ne l'aurait supposé au départ. Plusieurs explications sont possibles: dans la majorité des cas, l'enfant n'absorbe qu'une petite quantité du végétal, et, en ce qui concerne les fruits, il choisit plutôt les fruits rouges, donc arrivés pour la plupart à maturité; or, ce sont les fruits immatures, le plus souvent verts, qui sont les plus toxiques.

Ajoutons qu'ici, comme pour beaucoup de choses de la vie, «*tout est question de dose*». Les parents se rendent compte très vite que leur enfant a quelque chose dans la bouche et le font recracher. De plus, d'après les statistiques, la plus grande partie des appels se fait dans la demi-heure suivant l'ingestion, ce qui permet d'agir très rapidement. Enfin, les troubles digestifs, et notamment les vomissements qui apparaissent peu de temps après, ont un effet bénéfique pour l'élimination du toxique.

Aussi, la description des symptômes et du risque vital présentés dans ce livre évoque plus une possibilité qu'une probabilité. La toxicité et le risque mortel n'en sont pas moins présents. Une statistique de plus ou moins grande toxicité ou de taux plus ou moins importants de guérison n'est jamais valable pour celui qui est malade et ne guérit pas.

*Comment éviter ces accidents potentiellement graves ?
En combattant l'inconscience et l'ignorance.*

Une meilleure information de la population peut contribuer à réduire les risques d'intoxications. Elle doit se faire d'abord au niveau des

responsables municipaux des espaces verts, afin d'éviter que des végétaux dangereux ne soient plantés dans les lieux publics fréquentés par les enfants tels que les écoles, les crèches, les parcs et jardins, les espaces verts des grands ensembles... Une sélection doit être pratiquée par les services techniques des jardins et espaces verts, et les plantes communes les plus toxiques doivent être éliminées de cet environnement quotidien des enfants (Arum, Belladone, Bois gentil, Chèvrefeuille, Digitale, Fusain d'Europe, Gui, Houx, If, Laurier-cerise, Laurier-rose, Lierre, Muguet, Redoul, Troène...). Si les responsables des jardins publics veulent garder ces poisons à portée de main des très jeunes enfants, ils devraient au minimum prévenir les parents du danger par une pancarte bien lisible. De même, les fleuristes devraient signaler le danger de certaines plantes ornementales qui ne doivent pas être consommées (Dieffenbachia, Ficus).

De plus, les parents devraient savoir interdire à leurs enfants les jeux de marchand ou de dinette avec les graines, le mâchonnement des feuilles, l'absorption de fruits ou de graines inconnus.

Enfin, lors d'intoxications par des végétaux, le pharmacien est l'intermédiaire privilégié entre le centre antipoison et les familles ou les médecins, sa formation lui permettant alors de donner une description exacte de la plante ou du champignon en cause. Il est à noter que le pharmacien, par son contact permanent et direct avec le public, peut avoir une action préventive par diffusion d'informations grâce à des vitrines explicatives. En effet, ce rôle d'éducateur sanitaire doit rester un élément primordial de sa profession.

Que faire lorsqu'on se trouve en présence d'une personne intoxiquée ? Une des règles majeures pour obtenir la guérison avec une efficacité maximale est la rapidité d'intervention, donc un appel en urgence à un centre antipoison, mais en apportant le plus possible de renseignements. On s'appliquera tout d'abord à établir si la plante se développe à l'état sauvage, ou si c'est une plante cultivée dans un jardin, un parc ou un intérieur. De quelle partie de la plante s'agit-il ? Ne pas hésiter à

demander des détails, insister pour obtenir un morceau de la plante en cause. On peut aussi orienter les recherches vers la confusion d'une plante alimentaire avec une plante dangereuse. Il a ainsi été relevé des cas de consommation d'oignons de Tulipes en guise d'oignons comestibles, de racines d'Aconit prises pour des Navets, de fleurs de Cytise prises pour des fleurs d'Acacia ou de Genêt à balais, de feuilles de Digitale confondues avec des feuilles de Bouillon blanc. On peut encore citer des méprises telles que des feuilles de Laurier-cerise utilisées comme des feuilles de Laurier-sauce, des marrons du Marronnier d'Inde confondus avec des châtaignes, le rhizome d'Iris pris pour une Pomme de terre, ou enfin des tiges de Dieffenbachia confondues avec des cœurs de Palmier.

Enfin, il faut essayer de fixer l'heure de l'ingestion et établir le délai d'apparition des troubles. Malgré la variété des substances toxiques, les troubles observés sont assez souvent identiques, au moins au début. Après ingestion, on observe dans les trois quarts des intoxications des manifestations digestives avec nausées, vomissements et diarrhées qui contribuent à l'élimination du toxique. D'autres symptômes plus spécifiques peuvent s'ajouter à ces troubles courants, à la suite de l'atteinte de certains tissus, organes ou appareils : lésions des muqueuses digestives, irritation de l'appareil rénal, action sur le système nerveux central ou sur l'appareil cardio-respiratoire, effets sur la température.

Pour apporter ma contribution à l'action préventive et pour vous aider dans la connaissance des plantes toxiques, j'ai choisi de vous présenter les principaux fruits toxiques par ingestion, ceux qui provoquent le plus souvent une intoxication.

Il existe d'autres fruits très toxiques dans nos campagnes mais qui sont extrêmement rarement ingérés (fruits de Pomme de terre, par exemple) ; je n'en parlerai pas. Je ne parlerai pas non plus des fruits provoquant des réactions allergiques par contact.

Ces fruits toxiques « par ingestion » sont des fruits dont une partie au moins est charnue. Ils sont communément appelés des « baies », et j'ai

repris ce terme, mais, en fait, sous ce nom, il faut distinguer les vraies baies telles que le Raisin qui renferment les graines au sein de la pulpe; les drupes, dans lesquelles la graine est enfermée dans un noyau dur et osseux, telle la Cerise; les fruits bacciformes tels que les faux fruits de l'If ou du Genévrier, la capsule du Fusain...

Ce livre, qui veut être un guide, comprend deux parties:

La première (qui est vraiment ce guide pratique) est constituée par des tableaux classés par couleur de fruits. Dans chaque tableau, les plantes, choisies pour la toxicité de leurs fruits et la fréquence des appels qu'ils provoquent aux centres antipoison, sont classées par ordre chronologique d'apparition des fruits et mentionnent la forme, la taille et la disposition des fruits, la forme de la plante, la disposition et la forme des feuilles, les principaux symptômes observés.

La seconde est une présentation plus détaillée des plantes les plus importantes (toxicité des fruits, fréquence des ingestions), classées par ordre alphabétique à l'intérieur de groupes de toxicité et de couleur de fruits:

- trois groupes de toxicité (Fruits fortement toxiques; Fruits moyennement ou faiblement toxiques; Fruits non toxiques, à titre de comparaison avec les deux groupes précédents);
- trois groupes de couleur des fruits (Fruits rouges, Fruits noirs ou bleu-noir, Fruits blancs).

Cette présentation comprend plusieurs aspects: aspect botanique, usages anciens, symptômes de l'intoxication par ingestion des fruits et mention éventuelle des molécules responsables de cette intoxication, traitement.

Tableaux-Guides

FRUITS ROUGES FORTEMENT TOXIQUES

Période de l'année	juin à septembre	juillet à octobre	juillet à octobre	août à octobre	août à novembre
Forme et diamètre	sphérique aplatie 8 mm	sphérique déformée 8 mm	sphérique 5-8 mm	sphérique 6-8 mm	sphérique 8 mm
Disposition	grappes sur la tige	gros épis serrés	isolés, pendants	groupés par 2 ou 3 sur la tige	grosses grappes
Couleur avant mûrissement	verte	verte, puis orange	verte	verte, puis orange	verte, puis jaune
Graines ou noyaux	1 graine	1 graine dure, brun clair	2 à 6 graines	4 à 6 graines ovoïdes	3 à 6 graines sphériques
Feuilles	lancéolées (6 x 2 cm)	triangulaires, en fer de lance, tachées de noir ou de blanc (20 x 10 cm)	2 feuilles lancéolées; nervures parallèles	palmatilobées, velues	alternes, cordiformes, pointues au sommet
Plante	arbuste	plante herbacée, vivace	plante herbacée, vivace	plante lianescente avec vrilles	plante lianescente
Habitat	bois, haies; jardins	haies, friches; jardins	bois; jardins	haies, murs, grillages, décombres; jardins	bois clairs, haies
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	inflammation, brûlure et œdème au niveau de la bouche (lèvres, langue); soif; vomissements; diarrhées sanglantes.	inflammation, brûlure et œdème au niveau de la bouche (lèvres, langue); violente gastro-entérite (vomissements, diarrhées).	nausées, céphalées; hypersalivation; vomissements; diarrhées; douleurs abdominales; plus tard, troubles cardiaques.	malaise et vomissements; diarrhées cholériformes, pus sanglantes; pâleur, sueurs et hypothermie.	nausées; hypersalivation; vomissements; diarrhées; douleurs abdominales.
Identification scientifique	Bois gentil <i>Daphne mezereum</i> L. Thymelaeaceae	Arum tacheté <i>Arum maculatum</i> L. Araceae	Muguet <i>Convallaria majalis</i> L. Liliaceae	Bryone <i>Bryonia cretica</i> L. subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin Cucurbitaceae	Tamier <i>Tamus communis</i> L. Dioscoreaceae

FRUITS ROUGES FORTEMENT TOXIQUES

Période de l'année	août à novembre	septembre et octobre	septembre à décembre	septembre à décembre	septembre à janvier
Forme et diamètre	sphérique (ressemble à des groseilles) 6 à 8 mm	capsule tétragonale à 4 loges 10-12 mm	ovale-arrondie 6 à 8 mm	arille ovoïde, trou laissant voir la graine 10-12 mm.	sphérique 7-8 mm
Disposition	concrets; soudés par 2 à la base	petites grappes	petites grappes pendantes	isolés	petites grappes
Couleur avant mûrissement	verte	verte	verte, puis jaune, puis orange	orange	rouge
Graines ou noyaux	4 graines aplaties	4 graines à arille charnue rouge orangé	nombreuses	1 graine brune, visible	4 noyaux
Feuilles	opposées, pétiolées, molles, velues	opposées, lancéolées, finement dentées	alternes, cordiformes à la base et 3 lobes inégaux au sommet de la tige	linéaires, aplaties, aiguës au sommet	alternes, à dents épineuses
Plante	arbuste non grimpant	arbuste buissonnant	plante lianescente	arbre parfois taillé en haies	arbrisseau
Habitat	taillis, haies; jardins	haies, bois; jardins	haies, bois; jardins	haies; jardins, cimetières	bois, haies; jardins
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	15 min après l'ingestion, vomissements abondants; diarrhées pouvant être sanglantes; violentes douleurs abdominales; congestion de la figure et sueurs froides; pupille dilatée et yeux irrités.	longtemps après l'ingestion (12 à 15 h), irritation digestive importante; vomissements; diarrhées sanglantes; vertiges; fièvre; dilatation de la pupille.	irritation de la bouche (sensation d'apreté) puis digestive, avec malaise; vomissements, diarrhées, douleurs abdominales.	1 heure après ingestion de la graine brune, vomissements; douleurs abdominales; diarrhées cholériformes; sécheresse de la bouche; vertiges; dilatation de la pupille; érythème cutané.	malaise; vomissements; diarrhées; douleurs abdominales.
Identification scientifique	Chèvrefeuille des haies <i>Lonicera xylosteum</i> L. Caprifoliaceae	Fusain d'Europe <i>Evonymus europaeus</i> L. Celastraceae	Douce-amère <i>Solanum dulcamara</i> L. Solanaceae	If <i>Taxus baccata</i> L. Taxaceae	Houx <i>Ilex aquifolium</i> L. Aquifoliaceae

FRUITS NOIRS OU BLEU-NOIR FORTEMENT TOXIQUES

Période de l'année	juin à septembre	juin à octobre	juin à novembre	juin à novembre	juillet à septembre	juillet à octobre
Forme et diamètre	aspect d'une baie : réunion de 5 akènes charnus, en étoile 10 mm	ovoïde avec sillon longitudinal 12 mm	sphérique 6-8 mm	ovoïde, pointue	sphérique 10 mm	sphérique 6-10 mm
Disposition	isolés sur la tige	petites grappes	petites grappes	grappes	isolés au sommet des tiges	isolés ou par 2
Couleur avant mûrissement	verte, puis rouge	verte, puis orange	verte	verte	verte	verte
Graines ou noyaux	1 graine par akène	1 noyau	nombreuses graines	1 graine	plus de 8 graines	5 à 10 graines ponctuées
Feuilles	opposées, lancéolées-aiguës	alternes, persistantes, coriaces, brillantes	alternes, ovales-aiguës, dentées	alternes, coriaces, persistantes	4 feuilles verticillées, lancéolées, sessiles	alternes, oblongues, à nervures parallèles
Plante	arbrisseau	arbrisseau	plante herbacée	arbrisseau	plante vivace herbacée	plante vivace herbacée
Habitat	haies, taillis	haies ; jardins	décombres, chemins ; jardins	haies, bois humides	bois humides	bois, haies, rocaillies humides
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	après 30 min à 1 h, ébrüité ; salive et vomissements rougis par les fruits ; sécheresse de la bouche ; céphalées, vertiges ; sueurs froides ; excitation.	angoisse, malaise ; vomissements ; céphalées, vertiges ; gêne respiratoire ; tachycardie.	après quelques heures, irritation de la bouche (âpreté) ; malaise, nausées ; douleurs abdominales ; vomissements ; diarrhées.	œdème de la langue et des muqueuses buccales ; hypersalivation, soif intense ; douleurs digestives, vomissements ; diarrhées sanglantes.	hypersalivation ; douleurs abdominales ; vomissements ; diarrhées.	hypersalivation ; douleurs abdominales ; vomissements ; diarrhées.
Identification scientifique	Redoul <i>Coriaria myrtifolia</i> L. Coriariaceae	Laurier-cerise <i>Prunus lauro-cerasus</i> L. Rosaceae	Morelle noire <i>Solanum nigrum</i> L. Solanaceae	Lauréole <i>Daphne laureola</i> L. Thymeleaceae	Parisette <i>Paris quadrifolia</i> L. Liliaceae	Sceau de Salomon <i>Polygonatum odora- tum</i> (Mill.) Druce Liliaceae

FRUITS NOIRS OU BLEU-NOIR FORTEMENT TOXIQUES

Période de l'année	juillet à octobre	août et septembre	août à octobre	août à octobre	novembre à mars
Forme et diamètre	sphérique avec une dépression au milieu, côtelé (10 côtes) 6-8 mm	ovoïde 10 mm	sphérique 15 mm	sphérique 3-6 mm	sphérique 6-8 mm
Disposition	grandes grappes (tiges rouges)	grappes	isolés, entourés par le calice en étoile	grappes	ombelles à l'extrémité de la tige
Couleur avant mûrissement	verte, puis rouge-noir	verte, puis rouge	verte	verte	verte
Graines ou noyaux	10 graines	nombreuses graines	nombreuses graines	2 à 4 graines	3 à 5 noyaux
Feuilles	alternes, ovales, ondulées (15 x 6 cm)	composées, à folioles larges et dentées	ovales, pointues au sommet, alternes, puis groupés par 2 au sommet de la tige	opposées, lancéolées ; tombent tardivement	alternes, ovales, pointues au sommet sur les rameaux fructifères
Plante	plante herbacée vivace	plante herbacée vivace	plante herbacée vivace (1-2 m)	arbuste	arbrisseau grimpant
Habitat	lieux incultes ; jardins	bois humides	bois, clairières, taillis, décombres, lieux humides	haies, bois ; jardins	bois ; jardins
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	dès l'ingestion, sensation de brûlure dans la bouche ; goût amer dans la bouche ; œdème de la langue, parfois ; violente irritation intestinale avec diarrhée.	irritation de la bouche avec ulcérations et œdème ; douleurs gastriques ; vomissements ; diarrhées parfois sanglantes.	dès l'ingestion, nausées, vomissements ; 15 min après, sécheresse de la bouche, soif, tachycardie, hypertension, mydriase, photophobie ; puis céphalées, tremblements, fièvre.	dès l'ingestion, sensation de brûlure de la bouche ; douleurs abdominales ; vomissements impor- tants ; diarrhées profuses ; démangeaisons cutanées ; faiblesse musculaire.	sensation de brûlure de la bouche ; hypersalivation ; vomissements ; diarrhées abondantes.
Identification scientifique	Phytolaque <i>Phytolacca americana</i> L. Phytolaccaceae	Actée en épi <i>Actaea spicata</i> L. Ranunculaceae	Belladone <i>Atropa belladonna</i> L. Solanaceae	Troène <i>Ligustrum vulgare</i> L. Oleaceae	Lierre <i>Hedera helix</i> L. Araliaceae

FRUITS BLANCS FORTEMENT TOXIQUES

Période de l'année	août à janvier
Forme et diamètre	sphérique 6-8 mm
Disposition	groupés par 2 ou 3 sur la tige
Couleur avant mûrissement	translucide
Graines ou noyaux	1 graine
Feuilles	opposées, sessiles, persistantes, à nervures parallèles; vert jaunâtre
Plante	plante parasite sur divers arbres
Habitat	pommiers, peupliers, sapins...
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	irritation digestive; douleurs abdominales; vomissements; diarrhées sanglantes; soif intense.
Identification scientifique	Gui <i>Viscum album</i> L. Viscaceae

FRUITS ROUGES MOYENNEMENT OU FAIBLEMENT TOXIQUES

Période de l'année	janvier à avril	juin à octobre	août à octobre	août à octobre
Forme et diamètre	ovoïde 10 mm de long	oblongue-allongée	sphérique 6-8 mm	sphérique 12-15 mm
Disposition	petites grappes	isolés	isolés	isolés
Couleur avant mûrissement	verte	verte, puis orange	verte	verte, puis jaune-orange
Graines ou noyaux	1 graine ovoïde	très nombreuses graines	6 graines noires	très nombreuses graines
Feuilles	coriaces, persistantes, vertes, panachées de jaune	alternes, lancéolées, sans pétiole distinct	rameaux ressemblant à des feuilles (cladodes) filiformes en verticilles	lancéolées, persistantes
Plante	arbuste	arbuste buissonnant épineux	plante herbacée vivace	sous-arbrisseau cultivé (souvent en pot)
Habitat	jardins	haies, taillis	cultures, bords des chemins	jardins, maisons
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	nausées; coliques; diarrhées.	malaise, nausées; douleurs abdominales; vomissements; diarrhées.	céphalées; vomissements; diarrhées; fièvre; soif.	quelques heures après l'ingestion, sensation d'apreté dans la bouche; vomissements; diarrhées.
Identification scientifique	<i>Aucuba</i> <i>Aucuba japonica</i> L. Cornaceae	Lyciet <i>Lycium halimifolium</i> Mill. Solanaceae	Asperge officinale <i>Asparagus officinalis</i> L. Liliaceae	Pommier d'amour <i>Solanum</i> <i>pseudocapsicum</i> L. Solanaceae

FRUITS ROUGES MOYENNEMENT OU FAIBLEMENT TOXIQUES

Période de l'année	septembre à décembre	septembre à mars	septembre à mars	octobre à avril
Forme et diamètre	sphérique 6-8 mm	sphérique (aspect de petite tomate) 5 mm	sphérique 5-6 mm	sphérique 10 mm
Disposition	grappes pendantes	grappes denses	grappes	isolés
Couleur avant mûrissement	verte	verte, puis jaune-orange	verte, puis orange	vert pâle
Graines ou noyaux	1 noyau rougeâtre aplati	5 graines	2 à 5 graines	6 graines (3 loges)
Feuilles	opposées, 3 à 5 lobes (10 x 8 cm)	ovales, crénelées, coriaces, persistantes	alternes, ovales-elliptiques non dentées	rameaux aplatis, alternes, ressemblant à des feuilles (cladodes) et terminés en épines
Plante	arbrisseau	arbuste épineux	arbuste	plante vivace
Habitat	haies, bois, terrains calcaires; jardins	haies; jardins	haies; jardins	bois
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	plusieurs heures après l'ingestion, vomissements; diarrhées; asthénie (fatigue); mydriase (dilatation de la pupille) et photophobie.	douleurs digestives; vomissements; diarrhées; fièvre.	vomissements; diarrhées.	vomissements; diarrhées; anxiété; céphalées.
Identification scientifique	Viorne obier <i>Viburnum opulus</i> L. Caprifoliaceae	<i>Pyracantha</i> <i>Pyracantha</i> sp. Rosaceae	Cotoneaster <i>Cotoneaster</i> sp. Rosaceae	Fragon épineux <i>Ruscus aculeatus</i> L. Liliaceae

FRUITS NOIRS OU BLEU-NOIR MOYENNEMENT OU FAIBLEMENT TOXIQUES

Période de l'année	juin à novembre	juillet à novembre	septembre et octobre	septembre et octobre	septembre-novembre	septembre-novembre
Forme et diamètre	cône sphérique (5-7 mm)*	sphérique, pruinuse 5 mm	sphérique 3-4 mm	sphérique 4-5 mm	sphérique 6-8 mm	sphérique-ovale 8 mm
Disposition	isolés le long des tiges	grappes à la base des feuilles	ombelles dressées	petites grappes	grappes	grappes
Couleur avant mûrissement	verte	verte	verte, puis rouge	verte	verte, puis rouge	verte, puis rouge
Graines ou noyaux	3 graines	2 à 5 graines ovoïdes	3 graines	1 à 4 graines	3 noyaux à 1 graine	3 ou 4 noyaux à 1 graine
Feuilles	aiguilles rigides et pointues, verticillées par 3	composées de 7 à 11 folioles coriaces et épineuses sur les bords	opposées, composées imparipennées (7 à 11 folioles)	alternes, composées palmées à 5 folioles lancéolées, dentées	alternes, nervures secondaires saillantes et parallèles	opposées sur les jeunes rameaux; alternes sur rameaux âgés, ovales-aiguës, dentées, à nervures saillantes
Plante	arbuste épineux, buissonnant	plante ligneuse	plante herbacée vivace	plante grimpante	arbrisseau	arbuste à rameaux épineux
Habitat	friches, landes, bois secs	jardins	chemins, fossés, haies	murs des maisons, tonnelles	haies, sous-bois humides	haies, taillis, lieux humides
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	uniquement en cas d'ingestion massive, diarrhées et troubles rénaux avec augmentation de la diurèse.	diarrhées	diarrhées	1 à 2 jours après l'ingestion, gastro-entérite avec diarrhées qui peuvent être sanglantes.	coliques; vomisse- ments; diarrhées; éventuellement lésions rénales avec néphrite (oligurie, protéinurie)	coliques; vomisse- ments; diarrhées; éventuellement lésions rénales avec néphrite (oligurie, protéinurie)
Identification scientifique	Genévrier <i>Juniperus</i> <i>communis</i> L. subsp. <i>communis</i> Cupressaceae	Mahonia <i>Mahonia aquifolium</i> (Pursh) Nutt. Berberidaceae	Sureau hièble <i>Sambucus ebulus</i> L. Caprifoliaceae	Vigne vierge <i>Parthenocissus</i> <i>quinquefolia</i> L. Vitaceae	Bourdaine <i>Rhamnus frangula</i> L. Rhamnaceae	Nerprun <i>Rhamnus</i> <i>catharticus</i> L. Rhamnaceae

* Ressemblant à une baie (comestible à doses faibles)

FRUITS BLANCS MOYENNEMENT OU FAIBLEMENT TOXIQUES

Période de l'année	septembre à décembre
Forme et diamètre	sphérique 10 mm
Disposition	petites grappes
Couleur avant mûrissement	verte
Graines ou noyaux	4 à 6 graines
Feuilles	opposées, ovales
Plante	plante vivace buissonnante
Habitat	haies ; jardins
Premiers symptômes (voir complications possibles en 2 ^e partie)	si ingestion massive, douleurs abdominales ; vomissements ; éventuellement diarrhées.
Identification scientifique	Symphorine <i>Symphoricarpos rivularis</i> Suskd. Caprifoliaceae

FRUITS ROUGES NON TOXIQUES (à titre de comparaison avec des fruits rouges toxiques)

Période de l'année	juin et juillet	juin à septembre	juillet et août	août	août et septembre	août à octobre
Forme et diamètre	sphérique (petite cerise) 8-10 mm	sphérique 5 mm	fruit multiple : nombreuses drupes avec réceptacle sec commun	sphérique, couronnés des restes du calice 6-10 mm	ovoïde, déprimé au centre (6 mm)	ovoïde (avec restes du calice) 8-10 mm
Disposition	grappes	grappes ovoïdes denses	isolés à l'aisselle des feuilles et inflores- cence terminale	grappes pendantes	groupés par 3 ou 4 à l'extrémité des rameaux	grosses grappes
Couleur avant mûrissement	verte, puis jaune	verte	verte	verte	verte	verte
Graines ou noyaux	1 noyau	2 ou 3 graines	1 graine par drupe	plusieurs	plusieurs	1 noyau (<i>monogyna</i>) ou 2 ou 3 noyaux (<i>laevigata</i>)
Feuilles	ovales-elliptiques, pointues, avec 2 glandes rougeâtres au sommet du pétiole	composées, à 5 à 7 folioles dentées, pointues	composées, à 3 ou 5 folioles dentées (parfois 7)	grandes, molles, à 3 ou 5 lobes dentés	épaisses, à bords enroulés, vert foncé et luisantes sur le dessus	découpées en 3 à 7 lobes obtus
Plante	arbre	arbrisseau	arbrisseau épineux	arbrisseau non épineux	sous-arbrisseau à feuilles persistantes	arbrisseau
Habitat	bois clairs, haies	bois, rocailles	bois, landes ; jardins	bois humides, haies ; jardins	bois clairs en région montagneuse	haies
Identification scientifique	Merisier <i>Prunus avium</i> L. Rosaceae	Sureau rouge <i>Sambucus racemosa</i> L. Caprifoliaceae	Framboisier <i>Rubus idaeus</i> L. Rosaceae	Groseiller rouge <i>Ribes rubrum</i> L. Grossulariaceae	Airelle rouge <i>Vaccinium Vitis-idaea</i> L. Ericaceae	Aubépine <i>Crataegus monogyna</i> Jacq. et <i>Crataegus laevi- gata</i> (Poiret) DC., Rosaceae

FRUITS ROUGES NON TOXIQUES (à titre de comparaison avec des fruits rouges toxiques)

Période de l'année	août à février	septembre et octobre	septembre à décembre	septembre à janvier	octobre
Forme et diamètre	sphérique 6-7 mm	oblongue surmontée d'un stigmaté (8-10 mm)	sphérique (12 mm), enveloppée dans une vessie orange, renflée à la base, pointue à l'extrémité (4 cm)	ovoïde 10-12 mm	faux fruit : nombreux akènes à poils raides, à l'intérieur d'un réceptacle charnu
Disposition	ombelles denses	grappes	1 seul fruit dans une vessie isolée	isolés	isolés ou groupés en corymbes
Couleur avant mûrissement	verte, puis jaune et orange	verte, puis jaune	orange	verte	verte
Graines ou noyaux	3 graines (loges)	2 graines	20 à 30 graines	1 noyau	cf. ci-dessus : akènes
Feuilles	alternes, à 13 ou 15 folioles lancéolées, à bords dentés	alternes, ovales, à fines dents aiguës, épineuses	alternes, ovales	ovales-pointues	alternes ; 5 à 7 folioles pointues et dentées
Plante	arbre	sous-arbrisseau épineux	plante vivace	arbrisseau	arbrisseau
Habitat	bois, landes ; jardins	haies, bois	jardins	bois, haies ; jardins	haies
Identification scientifique	Sorbier des oiseleurs <i>Sorbus aucuparia</i> L. Rosaceae	Épine-vinette <i>Berberis vulgaris</i> L. Berberidaceae	Alkékenge <i>Physalis alkekengi</i> L. Solanaceae	Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i> L. Cornaceae	Églantier <i>Rosa canina</i> L. Rosaceae

FRUITS NOIRS OU BLEU-NOIR NON TOXIQUES (à titre de comparaison avec des fruits noirs ou bleu-noir toxiques)

Période de l'année	juillet à septembre	août	août à octobre	septembre et octobre	octobre à décembre
Forme et diamètre	ovoïde, déprimé recouvert de pruine au centre 6-8 mm	sphérique, surmonté des restes du calice	plusieurs petites drupes, ovoïdes, groupées sur un réceptacle charnu (mûre)	sphérique 3-5 mm	sphérique, avec pruine bleutée 10-15 mm
Disposition	isolés	grappes pendantes	grappes	grappes denses	isolés
Couleur avant mûrissement	verte	verte	verte, puis rouge	verte, puis rouge	verte
Graines ou noyaux	nombreuses graines	plusieurs	1 graine par drupe	3 graines	1 noyau
Feuilles	ovales-aiguës, finement dentées	entières, à 3 lobes triangulaires à bords dentés	composées, à 3-5 folioles épineuses	opposées, composées, à 5-7 folioles ovales-aiguës, dentées	oblongues, finement dentées
Plante	sous-arbrisseau à feuilles persistantes	arbrisseau non épineux (1-1,50 m)	plante herbacée vivace, buissonnante, très épineuse	arbuste ou arbre (jusqu'à 10 m)	arbrisseau buissonnant épineux
Habitat	bois clairs, landes	haies ; jardins	haies	haies, bois ; jardins	haies, broussailles
Identification scientifique	Myrtillier <i>Vaccinium myrtillus</i> L. Ericaceae	Cassissier <i>Ribes nigrum</i> L. Grossulariaceae	Mûrier sauvage <i>Rubus fruticosus</i> L. Rosaceae	Sureau noir <i>Sambucus nigra</i> L. Caprifoliaceae	Prunellier <i>Prunus spinosa</i> L. Rosaceae

**Les plantes
importantes**

Plantes à fruits rouges fortement toxiques

- Arum tacheté, 26
- Bois gentil, 27
- Bryone, 29
- Chèvrefeuille des haies, 31
- Douce-amère, 33
- Fusain d'Europe, 35
- Houx, 36
- If, 37
- Muguet, 39
- Tamier, 40



ARUM TACHETÉ

Arum maculatum L., Araceae



L'ARUM TACHETÉ porte, suivant les régions, de très nombreux noms : Chandelle, Chou poivre, Contrefeu, Cornet, Gouet, Gouet maculé, Herbe à pain, Langue de bœuf, Manteau de la Vierge, Manteau de Sainte-Marie, Pied-de-veau, Pilette, Pilon, Racine amidonnière, Vachotte, Vaquette. C'est une plante herbacée vivace, de 20 à 30 cm de hauteur, présentant un court

rhizome tuberculeux. Les feuilles, triangulaires, en forme de flèche, sont vertes et tachées de noir (ou de blanc chez *Arum italicum* Miller, du midi et de l'ouest de la France). Les fleurs, blanches, s'épanouissent en avril-mai ; elles sont groupées en une inflorescence renflée en massue et entourée par une lame jaunâtre ou violacée (spathe). Ces fleurs dégagent une odeur fétide. La fructification a lieu de juillet à octobre et laisse apparaître des baies groupées, de 5 mm de diamètre, vertes puis rouges à maturité. Les feuilles sont alors complètement desséchées.

Les Arums renferment d'abondantes aiguilles d'oxalate de calcium qui pourraient jouer un rôle dans le début de l'intoxication.

Ces deux Arums, très fréquents, sont particulièrement dangereux par leurs fruits et par leur taille. En effet, les baies rouges attirent les enfants qui n'ont qu'à se baisser pour les cueillir et les porter à la bouche. En général, leur goût âcre limite la consommation à une ou deux baies, et la dose atteinte n'est pas suffisante pour provoquer le décès. Toutefois, il faut savoir que l'ingestion de fruits d'Arum peut être mortelle. Au début de l'intoxication, on note une turnéfaction de la langue, un œdème du pharynx et une irritation de la gorge, puis apparaissent vomissements et diarrhées avec hypersalivation et dilatation de la pupille (mydriase). Quand l'intoxication est grave (ingestion de plus de quinze baies), des convulsions peuvent apparaître, suivies d'une hypothermie et de troubles cardiaques précédant le coma, dont l'évolution peut être mortelle. Dans les dernières années, les centres antipoison ont eu à connaître de nombreux cas d'intoxication par ces baies. Les symptômes le plus souvent observés étaient l'œdème et l'inflammation des muqueuses, des vomissements, des diarrhées et des irritations cutanées.

Le traitement peut se faire par un lavage d'estomac (modéré à cause des lésions des muqueuses), l'administration de pansements gastriques, la compensation des pertes en eau et en chlorures de sodium et de potassium (du fait des vomissements et diarrhées) ; enfin, la correction des éventuels troubles neurologiques et cardiaques.

→ Plante voisine

Le CALLA DES MARAIS (*Calla palustris* L.) fait partie de la même famille. C'est une plante herbacée, vivace, qui se développe dans les lieux humides. Les feuilles sont cordiformes, non tachetées et à nervures parallèles. Les fruits sont des baies rouges qui renferment plusieurs graines. Ils peuvent provoquer le même type d'intoxication que ceux de l'Arum tacheté.



BOIS GENTIL

Daphne mezereum L., Thymeleaceae

LE BOIS GENTIL (Bois d'oreille, Bois joli, Faux garou, Lauréole femelle, Mézéréon, Morillon) est un arbuste d'origine montagnarde d'environ 1 m de hauteur, dont les feuilles molles, alternes, lancéolées, vert clair, caduques, se développent à l'extrémité des rameaux. Le long de ces rameaux, des fleurs roses, très odorantes, s'épanouissent de mars à avril avant l'apparition des feuilles, ce qui donne un aspect ornemental à cet arbuste. En fait, ces fleurs n'ont pas de pétales, mais ce sont les sépales (au nombre de 4) qui sont colorés. Les fruits sont des baies ovoïdes, rouge vif, qui sont bien visibles sur les rameaux, au-dessous des feuilles, et attirent donc les enfants.



Selon Chaumeton, Poiret et Chamberet (1842-1845), « *Les noms de Grana gnidia, Cocci gnidii, sous lesquels les baies du Mézéréon sont désignées dans les boutiques, sembleraient indiquer que ces fruits vénéneux étaient connus des Anciens, et particulièrement en usage parmi les médecins de la célèbre école de Cnide. Linné rapporte que six de ces baies ont suffi pour donner la mort à un loup. Réduites en poudre très fine, et données à un chien à la dose d'un scrupule, elles ont fait périr cet animal, quoiqu'il en eût rejeté une partie par le vomissement, et, après sa mort, on a trouvé une certaine quantité de sang noir dans l'estomac et des taches rouges, ainsi que diverses ulcérations à la surface interne de cet organe, lésions anatomiques qui se rapprochent beaucoup de celles que M. Orfila a observées sur les chiens auxquels il a fait avaler du Garou pulvérisé. De nombreux et tristes exemples d'empoisonnements produits par ces fruits, rapportés par Murray, d'après divers auteurs, prouvent qu'ils ne sont pas moins délétères pour l'espèce humaine. Un des plus remarquables est celui d'un homme qui, après en avoir avalé plusieurs, éprouva une horrible superpurgation, de violents vomissements, une ardeur intolérable dans l'intérieur de la bouche, et une soif intense, avec une fièvre aiguë qui se termina par la desquamation de l'épiderme.*

Cependant, chez des sujets robustes et d'une sensibilité obtuse, comme le sont les habitants des froides contrées du Nord, les hommes livrés à des travaux pénibles et à une vie rustique, ces fruits, à petite dose, se bornent à produire une purgation abondante, ainsi que Pallas l'a observé parmi les Russes, et Villars chez les vigoureux habitants des montagnes du Dauphiné, qui se purgent souvent avec huit, dix ou vingt de ces baies irritantes. Mais un médecin prudent n'aura jamais recours, dans nos climats, à un semblable purgatif. Dans le nord de l'Europe, on emploie ces fruits à l'extérieur, sous forme d'onguent, contre les ulcères sordides, les chancres et les cancers; toutefois, rien ne justifie les succès d'un semblable topique, au moins dans les affections de ce dernier genre¹. »

Actuellement, l'on sait que ces fruits renferment des hétérosides coumariniques et des substances de nature terpénique (mézéréine).

Après les précoces et importants troubles gastro-intestinaux provoqués par l'ingestion de deux ou trois fruits, une intoxication grave se traduira par des vertiges, de la fièvre, des troubles cardiaques et respiratoires, des crampes et des convulsions; la mort pouvant survenir à la suite d'un collapsus. L'ingestion de deux baies produit une intoxication grave, voire mortelle, chez l'enfant. Dix à douze baies peuvent tuer un adulte.

1. Chaumeton, Poiret, Chamberet, *Flore médicale*, Panckoucke, Paris, 1842.

Le traitement sera symptomatique après lavage gastrique et administration de pansements gastriques.

→ Plantes voisines

Une autre espèce, du même genre botanique, portant aussi des baies rouges (mais groupées à l'extrémité des tiges), est également très toxique (mêmes symptômes); il s'agit du GAROU (*Daphne gnidium* L., *Thymeleaceae*), encore appelé Daphné paniculé, Garouette, Sainbois, Thymélée de Montpellier, Trintanelle. Cette espèce se distingue de la précédente par le fait que les feuilles (3 x 0,5 cm) sont persistantes et se trouvent sur toute la longueur de la tige. De plus, le Garou est un arbuste des garrigues méditerranéennes et des sables atlantiques.

Les propriétés vésicantes du Garou sont connues depuis toujours. Les Grecs, en effet, employaient surtout les fruits comme purgatif énergique; ils les enrobaient de miel, de farine, ou pulvérisaient les feuilles séchées dans du jus de raisin. Au Moyen Âge, et encore assez récemment, l'écorce pulvérisée de Garou était préconisée à l'intérieur, non sans danger, mais surtout à l'extérieur, contre certaines affections de la peau et quelques accidents vénériens.

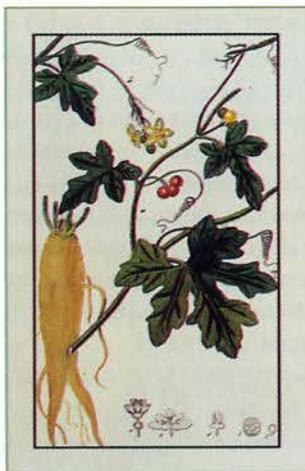
Il faut aussi mentionner la LAURÉOLE ODORANTE ou Petite Thymélée (*Daphne cneorum* L., *Thymeleaceae*) qui est un sous-arbrisseau ornemental de rocailles, d'origine montagnaise, de 10 à 40 cm de hauteur, à feuilles coriaces, persistantes lancéolées (1,5 x 0,4 cm) et dont les fruits sont des baies rouge orangé renfermant, comme les autres *Daphne*, une seule graine.



BRYONE

Bryonia cretica L. subsp. *dioica* (Jacq.) Tutin, *Cucurbitaceae*

LA BRYONE porte de nombreux noms, tels Couleuvre, Couleuvrée, Fausse coloquinte, Feu ardent, Gros navet, Herbe aux femmes battues, Herbe de feu, Ipéca indigène, Navet du diable, Navet galant, Racine des vierges, Rave de serpent, Vigne blanche, Vigne du diable. C'est une plante herbacée, dioïque, vivace par des racines tubérisées en



forme de Navet allongé. Les tiges, grimpantes, non ramifiées, à poils rudes, portent des vrilles opposées aux pétioles des feuilles. Ces tiges peuvent atteindre 5 m de longueur. Les feuilles, alternes et velues, sont palmatilobées et les fleurs sont blanc verdâtre et unisexuées. Les fruits sont des baies oranges, puis rouges à maturité. La racine et les baies renferment des cucurbitacines (structures triterpéniques tétracycliques). On trouve aussi de la bryonidine (hétéroside triterpénique).

La racine (par les cucurbitacines et la bryonidine) et les fruits (par la bryonidine) irritent les muqueuses digestives et provo-

quent une purgation drastique. Les symptômes de l'intoxication commencent par des vomissements, des diarrhées cholériques et sanglantes, des vertiges, des crampes et des convulsions tétaniques. À forte dose, on note des troubles rénaux, des vertiges, une hypothermie, la diminution de la fréquence respiratoire, la chute de la pression artérielle, une diminution de l'excitabilité et du rythme cardiaque, et la mort peut survenir à la suite d'un œdème aigu du poumon. Les intoxications chez les enfants sont toujours la conséquence de l'ingestion des baies, mais les racines sont parfois vendues, abusivement, en toute liberté, sans contrôle sanitaire, sur les marchés, comme remède populaire antirhumatismal; elles ressemblent à des navets et il y a là un risque de confusion. Quinze baies sont mortelles pour un enfant; quarante baies peuvent tuer un adulte.

Le traitement comprendra un lavage gastrique prudent en raison des lésions des muqueuses, une réhydratation et la correction des symptômes pouvant persister.

→ Plantes voisines

Il faut bien noter que plusieurs plantes de la même famille possèdent une semblable toxicité. Ce sont la **COLOQUINTE** (*Citrullus colocynthis* (L.) Schrader) ainsi que le **CONCOMBRE D'ÂNE** appelé aussi Concombre sauvage (*Ecbalium elaterium* (L.) A. Rich).



Coloquinte

CHÈVREFEUILLE DES HAIES

Lonicera xylosteum L., Caprifoliaceae

CE CHÈVREFEUILLE est encore appelé Camérisier, Chèvrefeuille à balais, Chèvrefeuille à bois blanc, Chèvrefeuille des buissons, Merisier des haies, Sorian, Soucin. C'est un arbrisseau de 1 à 2 m de hauteur et à tiges non grimpantes. Les feuilles, opposées, nettement pétiolées, molles, velues, sont aiguës à leur sommet. Les fleurs, blanc jaunâtre et inodores, s'épanouissant en mai-juin, sont groupées par deux. En septembre-octobre, la fructification fait apparaître des baies rouges, formées de deux fruits soudés à leur partie inférieure et portés par le même pédoncule. Chaque fruit ressemble à une groseille.



Voici ce que pensaient, il y a presque deux cents ans, Chaumeton et ses collaborateurs des fruits de ce Chèvrefeuille: «*Les fruits du Chèvrefeuille n'ont point été oubliés par les thérapeutistes. Dioscorides a débité sur leurs propriétés merveilleuses des contes tellement absurdes que je n'ose les répéter. Digérées en vaisseau clos, dans du fumier de cheval, ces baies se résolvent en une liqueur huileuse, dans laquelle Georges Agricola voit un baume polybrete, auquel les plaies récentes les plus graves ne résistent jamais.*

Que faut-il penser maintenant de ces éloges fastueux que l'expérience n'a point confirmés? C'est que les plus illustres médecins ont rarement su se préserver de l'erreur dans l'appréciation des drogues. Il est si facile, et parfois si doux, de mettre les prestiges d'une imagination exaltée à la place d'un jugement froid et d'une saine observation¹.»

Même actuellement, la chimie n'est pas très bien connue. Dans les fruits, on note la présence d'un hétéroside toxique (xylostéine) qui provoque une irritation des muqueuses et de la peau.

Après l'ingestion de baies de ce Chèvrefeuille apparaissent des vomissements et des diarrhées pouvant être sanglantes (saponosides), des

1. Chaumeton, Poirer, Chamberet, *Flore médicale*, op. cit.

sueurs abondantes, une congestion du visage avec mydriase et photophobie, des convulsions et de la tachycardie. Dans de rares cas graves, un coma peut survenir avec dépression respiratoire et collapsus, une évolution mortelle n'étant pas à écarter. La personne intoxiquée devra être hospitalisée pour un lavage gastrique suivi d'une surveillance cardio-respiratoire et neurologique. Un traitement symptomatique sera également mis en place pour corriger les troubles hydroélectrolytiques.

→ Plantes voisines

Ce Chèvrefeuille des haies est le plus toxique mais d'autres espèces sont suspectes bien qu'aucune intoxication très grave n'ait été observée jusqu'à présent.

Il faut ainsi connaître le CHÈVREFEUILLE DES BOIS (*Lonicera periclymenum* L.) ou Barbe de chèvre, Biquette, Broquebique, Brout, Chèvrefeuille sauvage, Chèvrefeuille à tiges grimpantes, Herbe de la Pentecôte, Herbe à la Vierge, Périclymène. Il se différencie du précédent par ses tiges grimpantes qui peuvent atteindre, le long des supports, 5 à 8 m de longueur. Les autres caractères différentiels sont des feuilles sessiles et ovales, des fleurs blanches teintées de rouge, jaunissantes avec l'âge, très odorantes, en inflorescences, et des fruits groupés en grappes de dix à douze (mais chaque fruit est, ici aussi, formé de deux baies consécutes).

Il faut encore citer le CHÈVREFEUILLE DES JARDINS (*Lonicera caprifolium* L.) dont les feuilles supérieures sont soudées entre elles, le CHÈVREFEUILLE D'ITALIE (*Lonicera etrusca* L.), le CHÈVREFEUILLE DES ALPES (*Lonicera alpigena* L.), le CHÈVREFEUILLE DES PYRÉNÉES (*Lonicera pyrenaica* L.), ces trois derniers étant relativement rares.

Enfin, certaines espèces, assez rares, ont des baies noires. Ce sont le CAMÉRISIEN NOIR (*Lonicera nigra* L.), à feuilles elliptiques et dont les baies (8-10 mm) sont sphériques, accolées deux par deux, à peine soudées à la base; et le CAMÉRISIEN BLEU (*Lonicera caerulea* L.) à feuilles ovales-obtuses, vert bleuâtre à la face supérieure, courtement pétiolées et dont les baies (10 mm), noir bleuâtre, ne sont pas groupées par deux.



Lonicera sinensis

DOUCE-AMÈRE

Solanum dulcamara L., Solanaceae

LA DOUCE-AMÈRE est aussi appelée Bronde, Crève chien, Herbe à la carte, Herbe à la fièvre, Loque, Morelle grimpante, Réglisse sauvage, Vigne de Judée, Vigne sauvage. C'est un sous-arbrisseau à tiges ligneuses, lianiformes, grimpantes, de 2 à 3 m de longueur. Les feuilles, alternes, sont cordiformes à la base de la tige et divisées en trois lobes inégaux au sommet, le terminal étant beaucoup plus grand que les latéraux. Les fleurs, faciles à reconnaître, présentent des pétales violets, aigus, et des étamines jaunes groupées au centre (anthères). Les fruits sont des baies ovoïdes vertes, puis rouges à maturité.



Les principes actifs sont des glucoalcaloïdes donnant, par hydrolyse, un ou plusieurs oses (glucose, galactose, rhamnose, xylose) et une génine azotée (ou alcalamine) stéroïdique. Ces glucoalcaloïdes peuvent être définis comme des hétérosides dont l'aglycone est de nature alcaloïdique. Ces molécules sont accompagnées d'une agglutinine et de saponosides stéroïdiques qui sont des hétérosides de tigogénol, diosgénol et yamogénol (structures chimiques anticonceptionnelles).

Les baies, surtout lorsqu'elles sont encore vertes, avant maturité, peuvent être toxiques par leur richesse en glucoalcaloïdes qui peuvent provoquer une grave irritation gastro-intestinale et rénale. Les glucoalcaloïdes sont irritants mais peu absorbés à travers la barrière intestinale; en revanche, après hydrolyse enzymatique, la partie non glucidique de la molécule est mieux absorbée et devient responsable de troubles nerveux. À dose massive, ces glucoalcaloïdes sont des parasympholytiques (action semblable à celle de la Belladone). En outre, les baies sont très riches en saponosides qui peuvent être à



l'origine d'une hémolyse importante. L'intoxication commence par des nausées, des vomissements, des diarrhées et de la fièvre. À dose forte, les selles deviennent sanglantes, l'hémolyse apparaît et on note une atteinte rénale (protéinurie, hémoglobinurie). Dans le même temps surviennent des troubles neuromusculaires : vertiges, bourdonnements d'oreille, céphalées, prostration, somnolence, dyspnée, mydriase (plus rare que dans le cas de la Morelle noire), sécheresse des muqueuses, congestion de la face et tachycardie. Une évolution éventuelle vers une paralysie n'est pas à écarter, avec possibilité de délire, hallucinations, convulsions et coma avec troubles cardio-vasculaires et dépression respiratoire pouvant évoluer vers la mort. L'empoisonnement est dû, le plus souvent, à l'absorption de baies par les enfants. Ce sont les fruits immatures, encore verts, qui sont les plus toxiques. Dix baies non mûres provoquent une intoxication grave chez l'enfant.

Le traitement, symptomatique après lavage de l'estomac, sera accompagné d'une surveillance cardiaque, rénale et respiratoire.

→ Plantes voisines

La MORELLE NOIRE et le POMMIER D'AMOUR sont aussi présentés dans cet ouvrage, mais il faut savoir que les fruits et toutes les parties vertes de la POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum* L., *Solanaceae*), ainsi que les tubercules germés ou verdis par exposition à la lumière, peuvent provoquer des accidents dus aux glucoalcaloïdes. Il en est de même des parties vertes de la TOMATE (*Lycopersicon esculentum* L., *Solanaceae*) dont les fruits peuvent être toxiques avant maturité.



Tomate

FUSAIN D'EUROPE

Evonymus europaeus L., *Celastraceae*

LE FUSAIN D'EUROPE peut se rencontrer, suivant les régions, sous les noms de Bois à lardoire, Bois carré, Bonnet carré, Bonnet de cardinal, Bonnet de prêtre, Caprenotier, Chermine et Garas chermine. C'est un arbrisseau de 2 à 4 m de hauteur, à écorce lisse gris clair, à rameaux verdâtres quadrangulaires et à odeur assez désagréable. Les feuilles, opposées, lancéolées, finement dentées, sont rouges en automne, puis caduques. La floraison fait apparaître, en mai, des cymes de fleurs vert pâle. Les fruits, en septembre-octobre, ont la forme d'une capsule quadrangulaire rouge clair, de 10 à 15 mm, et contiennent une graine dans chaque loge. Après ouverture du fruit, chaque graine est enveloppée d'un tissu charnu (arille) orange vif. (Bien que le fruit ne soit ni une baie ni une drupe, mais une capsule, nous mentionnons le Fusain dans cette liste car la couleur de la capsule et l'aspect charnu des graines font penser à une baie.)

Toute la plante, mais surtout les feuilles, les fruits et les graines contiennent des alcaloïdes (évonine) et des résines. De plus, les graines sont particulièrement riches en hétérosides cardiotoxiques ; il s'agit de l'évobioside formé de structures proches de celles des constituants tonico-cardiaques de la Digitale pourpre. Des substances résineuses et les alcaloïdes sont des purgatifs drastiques ; ils provoquent une irritation gastro-intestinale avec nausées, hypersalivation, vomissements, diarrhées et coliques. Trois ou quatre fruits seulement purgent énergiquement un homme, et on a rapporté des vomissements et des diarrhées chez deux enfants d'un à deux ans ayant ingéré un seul fruit. D'autre part, à dose importante, on observe un phénomène de mydriase, des convulsions, des syncopes et des troubles cardiaques qui surviennent un certain temps après l'ingestion. Ils peuvent déboucher sur un coma. On a décrit un cas mortel chez un adulte après ingestion d'une trentaine de fruits, mais la plupart des intoxications sont le fait d'enfants qui ont soit mangé des fruits et des graines, soit mâchonné des fleurs ou des feuilles.

Le traitement se fera, en milieu hospitalier, par un lavage gastrique, une réhydratation et une surveillance cardiaque par enregistrement de l'électrocardiogramme.





LE HOUX est un arbuste, arbrisseau ou arbre de 1 à 10 m de hauteur. Les rameaux sont verts et luisants. Le bois est dur, blanc jaunâtre à blanc verdâtre. Les feuilles, alternes, brièvement pétiolées, à dents épineuses, sont coriaces et persistantes. Les fleurs sont petites, blanches ou rosées; elles s'épanouissent en mai-juin. Les fruits sont des drupes charnues, globuleuses, de 7 à 8 mm, rouge à maturité, à deux ou plusieurs noyaux (quatre ou cinq) renfermant chacun une graine.

Au début du XIX^e siècle, d'après Chaumeton, « les baies paraissent être les parties du houx les plus actives. À l'exemple des fruits de l'*Ilex vomitoria*, et de plusieurs autres plantes de la famille des Aquifoliacées, elle sont douées d'une assez

grande âcreté, en vertu de laquelle elles exercent, sur l'appareil digestif, une excitation qui donne lieu au vomissement et à la purgation. Dodonée, qui avait reconnu que dix à douze de ces baies suffisent pour provoquer d'abondantes évacuations alvines, les regardait comme spécialement propres à purger les matières pituiteuses¹. »

L'expérience a montré que, chez l'adulte, l'ingestion des fruits n'entraîne pas de troubles sérieux. La toxicité est faible. En revanche, chez l'enfant, la toxicité est plus importante. Une consommation massive (plus de dix fruits) pourrait provoquer une gastro-entérite aiguë, avec douleurs abdominales, vomissements, diarrhée, déshydratation et risque de collapsus. Il pourrait y avoir des convulsions par déséquilibre électrolytique. Parfois, lorsque la dose ingérée est très importante, il apparaît une somnolence, un état de torpeur, voire un coma conduisant à la mort. On a décrit le décès d'un jeune enfant ayant consommé vingt à trente fruits. Si l'ingestion a été massive, on fera un lavage gastrique, puis un traitement symptomatique (lutte contre la diarrhée, réhydratation et correction des désordres électrolytiques).

1. Chaumeton, Poiret, Chamberet, *Flore médicale*, op. cit.

L'IF est un arbre dioïque (pieds mâles et pieds femelles) d'une dizaine de mètres, à écorce brun-rouge. Les feuilles sont disposées sur deux rangs; elles sont linéaires, aplaties, courtement pétiolées, molles, aiguës au sommet; elles ont 2 à 3 cm de long sur 2 à 3 mm de large. À la face inférieure, elles présentent deux sillons blanchâtres de part et d'autre de la nervure médiane. Les fleurs mâles sont jaunes, les fleurs femelles verdâtres. Les graines, ovoïdes, brunes, sont entourées par un tissu charnu rouge vif (arille); les pseudo-fruits ainsi constitués ont l'aspect de drupes de la grosseur d'une petite olive. Ils se trouvent, évidemment, uniquement sur les pieds femelles.

La toxicité est connue depuis très longtemps puisque l'If entrainait dans la composition des poisons de flèches des Gaulois. Toutefois, il y a environ deux cents ans, Chaumeton a émis des doutes sur la toxicité des « fruits » de l'If: « Les baies de cet arbre, suivant Dioscorides, auraient la singulière propriété de noircir les oiseaux qui s'en nourrissent, et de déterminer d'abondantes évacuations alvines et le flux de sang chez les hommes qui ont l'imprudence d'en avaler. Au rapport du commentateur de cet ancien botaniste, ces accidents et diverses inflammations des viscères abdominaux ont été observés chez des bergers qui avaient mangé de ces fruits sur les montagnes. Mais on peut opposer à ces faits des observations qui prouvent que ces baies sont impunément ingérées par l'homme et par d'autres animaux, sans qu'il en résulte aucun accident. Théophraste assure positivement qu'elles ne sont point nuisibles. Au rapport de Lobel, elles servent de nourriture aux cochons dans plusieurs contrées de l'Angleterre, où, chaque jour, les enfants en mangent de grandes quantités sans en éprouver aucun mal. Bomare n'a jamais vu survenir le moindre accident aux enfants qui mangent souvent de ces baies sous les Ifs du jardin du Roi, à Paris. Et le botaniste anglais Gérard en a mangé lui-même avec plusieurs autres personnes, sans aucun inconvénient. Il paraît donc que, dans nos contrées, les fruits de l'If sont dépourvus des qualités délétères dont sont manifestement doués les feuilles et les rameaux. Mais, par suite de l'influence prodigieuse que le climat exerce sur les propriétés des végétaux,





il est possible que sous d'autres latitudes ils participent aux qualités dangereuses de ces dernières. Toutefois les opinions contradictoires des auteurs sur les propriétés de l'If laissent beaucoup de doute sur sa véritable manière d'agir, laquelle demanderait à être soumise à une série d'expériences cliniques¹. »

En fait, des intoxications involontaires ont apporté la preuve de la toxicité des graines de l'If, contenues dans le faux fruit, et l'on a découvert, depuis

cette époque, que les tiges, les feuilles et les graines renferment des alcaloïdes, notamment de la taxine.

Les animaux qui broutent les feuilles d'If présentent des troubles graves, dus à la taxine. Cet alcaloïde est un poison nerveux se fixant sur le bulbe. Chez l'homme, ce sont surtout les pseudo-fruits qui peuvent causer des accidents chez les enfants. C'est la graine qui est toxique; l'arille, seul, n'est pas toxique car il ne renferme pas d'alcaloïdes mais surtout des caroténoïdes. L'intoxication débute, trente à quatre-vingt-dix minutes après l'ingestion, par des symptômes gastro-intestinaux (vomissements, coliques et diarrhées cholériformes), puis apparaissent des troubles neurologiques (convulsions, tremblements, mydriase, troubles visuels, vertiges, paralysie musculaire); des symptômes cutanés ou muqueux peuvent également être présents (visage livide, lèvres cyanosées). Enfin surviennent une soif intense et des troubles cardio-respiratoires pouvant être mortels (pouls lent et irrégulier, dyspnée, bradycardie, hypotension, dépression cardiaque et arrêt respiratoire). La mort peut être foudroyante si l'intoxication est massive et si les graines sont croquées, mâchées. (Si les graines sont seulement avalées, elles ne seront pas détruites dans le tube digestif et sortiront par la voie naturelle sans produire de symptômes.). Deux à trois graines brunes, mâchées (cachées dans le faux-fruit rouge) tuent un enfant. En présence d'une ingestion de graines, il faut hospitaliser en urgence la personne. Un lavage gastrique sera pratiqué le plus rapidement possible, puis on installera une assistance respiratoire et une surveillance cardiaque.

1. In *Flore médicale*, op. cit.

MUGUET

Convallaria majalis L., Liliaceae

LE MUGUET (Amourette, Clochette des bois, Lis de mai, Lis des vallées, Muguet des bois) est une plante herbacée, vivace, de 20 cm de hauteur, qui se développe de préférence en terrain calcaire. Les feuilles, au nombre de deux seulement, sont lancéolées et à nervures parallèles. Les fleurs sont blanches, en clochettes (avril-juin). Les fruits sont des baies de 5 à 8 mm de diamètre, rouges à maturité (juillet-septembre).

Le Muguet est un vieux médicament, puisque Matthioli signalait déjà son action tonocardiaque en 1580. Deux médecins russes, Bogsjawlenski et Troitsky, en commencèrent l'étude physiologique en 1878. En France, Germain Sée fit valoir à son tour, à partir de 1882, non seulement son influence sur le cœur, mais aussi ses propriétés diurétiques.

Les molécules actives sont des hétérosides stéroïdiques à structure cardénolide, proches de ceux des Digitales et surtout des Strophanthus. Le constituant chimique le plus actif, donc le plus toxique, est le Convallatoxoside (rhamnoside du cymarigénol) qui se trouve surtout dans les fleurs. Des saponosides stéroïdiques accompagnent ces cardénolides.

Le Muguet est un puissant cardiotonique et un diurétique, mais à dose trop forte, on note une irritation gastro-intestinale avec nausées, violentes douleurs, vomissements, diarrhées. Ces troubles gastro-intestinaux, dus, en particulier, aux saponosides, sont accompagnés de salivation abondante, de mydriase et de céphalées. Un certain temps après l'ingestion des fruits ou après avoir mâchonné une feuille ou un brin de Muguet, les cardénolides provoquent une bradycardie (ralentissement du rythme des contractions cardiaques) avec dissociation auriculo-ventriculaire et des



troubles de l'excitabilité du myocarde. L'intoxication (rare) peut être mortelle après une phase de vertiges et un coma avec convulsions. Trois à cinq baies provoquent des troubles cardiaques chez l'adulte. Plusieurs cas mortels ont été rapportés chez l'enfant. Les feuilles et les fleurs sont aussi toxiques. Le traitement peut commencer par un lavage de l'estomac, une purgation saline et une correction hydro-électrolytique (potassium, notamment). La surveillance cardiaque se fera par électrocardiogramme, et les troubles du rythme (bradycardie, tachycardie) seront corrigés par des médicaments spécifiques (atropine ou anti-arythmiques).

TAMIER

Tamus communis L., *Dioscoreaceae*

LE TAMIER porte de nombreux noms; le plus connu est l'Herbe aux femmes battues mais on peut en citer bien d'autres, tels Bryone noire, Couleuvrée noire, Haut liseron, Racine de femmes battues, Racine de feu, Racine vierge, Raisin du diable, Sceau de Notre-Dame, Sceau de la Vierge, Taminier, Vigne noire, Vigne sauvage, Vigne vierge.

C'est une plante herbacée, vivace par un rhizome charnu gris noirâtre, renfermant un suc gluant d'odeur désagréable; elle est dioïque, grimpante, à tiges grêles striées, vertes ou rougeâtres, et peut atteindre 3 m de hauteur. Les feuilles sont alternes, luisantes, cordiformes à la base et pointues au sommet. D'avril à juillet, les fleurs vert pâle précèdent des baies vertes, devenant rouges, luisantes à maturité.

Le rhizome renferme des cristaux d'oxalate de calcium (raphides), une substance à action histaminique et du mucilage. Les baies contiennent en outre des saponosides dérivés du diosgénol. L'analyse chimique a également mis en évidence des alcaloïdes.



Le rhizome est un rééulsif. Il était utilisé autrefois pour soulager les ecchymoses, mais son emploi doit être abandonné car il aggrave souvent l'inflammation cutanée. Les très fins cristaux d'oxalate peuvent, par friction, provoquer des dermatites et, par ingestion, le rhizome peut provoquer une intoxication à la suite de confusion avec des légumes. Toutefois, ce sont surtout les baies qui sont dangereuses (confusion avec des groseilles par exemple). Leur ingestion provoque une inflammation de la bouche avec une sensation de brûlure, une hypersalivation, des nausées, des coliques, des vomissements et des diarrhées. Le risque d'hémolyse est toujours présent. Dans les cas graves (plus de vingt baies), on note des céphalées avec angoisse, de la fièvre, du délire, des troubles respiratoires, puis une dépression du S.N.C. (système nerveux central) pouvant évoluer vers une paralysie, un coma et la mort.

Le traitement comportera un lavage gastrique, des pansements gastriques et la correction habituelle des troubles d'une gastro-entérite aiguë (correction hydroélectrolytique).



*Plantes à fruits
noirs ou bleu-noir
fortement toxiques*

- Actée en épi, 44
- Belladone, 45
- Lauréole, 47
- Laurier-cerise, 49
- Lierre, 52
- Morelle noire, 53
- Parisette, 55
- Phytolaque, 56
- Redoul, 56
- Sceau de Salomon, 58
- Troène, 59



ACTÉE EN ÉPI

Actaea spicata L., *Ranunculaceae*

L'ACTÉE EN ÉPI peut se trouver sous les noms de Christophoriane, Ellébore noir, Herbe aux poux, Herbe de Saint-Christophe, Raisin de loup. C'est une plante herbacée vivace pouvant atteindre 1 m de haut. Les feuilles, grandes, sont divisées en folioles larges et dentées. La floraison, en juin-juillet, montre de jolis épis de fleurs blanches qui donnent naissance, en fin d'été (août-septembre), à des baies ovoïdes de 1 cm de long, noires, luisantes, à maturité, après avoir été vertes puis rouges.

L'Actée est une plante dangereuse qui renferme une huile essentielle et un hétéroside irritant, provoquant des vésications surtout en été.

Les organes toxiques sont surtout les baies qui provoquent une intoxication pouvant être mortelle. L'ingestion de cinq ou six baies se traduit par des douleurs gastriques, des vomissements, des diarrhées, puis apparaissent des phénomènes nerveux et cardiaques : tachycardie, céphalées, hypotension, vertiges, délire ; la mort, enfin, peut survenir par défaillance cardio-vasculaire.

Le traitement sera symptomatique (correction hydroélectrolytique), après un lavage gastrique.



BELLADONE OFFICINALE

Atropa belladonna L., *Solanaceae*

LA BELLADONE OFFICINALE (Belle dame, Bouton noir, Cerise enragée, Guigne de la côte, Herbe empoisonnée, Morelle furieuse, Morelle noire) est une plante herbacée, vivace, pouvant atteindre 1,50 m de hauteur et qui se développe de préférence en terrain calcaire. Les feuilles, vert jaunâtre, grandes (15 x 8 cm), ovales, pointues au sommet, sont alternes à la partie inférieure de la tige et groupées par deux (feuilles géminées), de taille inégale (une grande et une petite) à la partie supérieure de la plante. Les fleurs, à tube brun violacé (juin à août), isolées, à l'aisselle des feuilles, se transforment en baies noires, luisantes, de 1 à 2 cm de diamètre, qui sont entourées d'un calice vert, en étoile (août-octobre).

Il est probable que les Anciens n'ignoraient pas les propriétés toxiques de la Belladone. En tout cas, Fuchsius connaissait parfaitement cette plante, puisqu'il en donnait une fort bonne description, en 1542, sous le nom de *Solanum somniferum*.

Le mot *Atropa*, qui sert actuellement à désigner le genre auquel elle appartient, dérive du grec *Atropos*, nom de la Parque chargée de couper le fil des existences humaines, et lui a été donné sans doute à cause des empoisonnements mortels qu'elle est susceptible de provoquer. Quant au terme de *Belladonna*, qui en qualifie l'espèce, il paraît provenir soit de la beauté de ses fleurs, soit de ce que les dames italiennes se servaient jadis, pour leur toilette, de certains fards préparés avec ses fruits. Son action dilatatrice de la pupille a été signalée pour la première fois, en 1770, par Van Swieten. Voici ce qu'écrivaient Chaumeton et ses collaborateurs, au début du XIX^e siècle, dans *Flore médicale*¹ : « Souvent il arrive que des enfants séduits par la figure des baies de Belladone et par leur goût douceâtre en mangent des quantités plus ou moins considérables. Bientôt se manifestent des symptômes alarmants : une véritable ivresse, des vertiges, un délire assez



1. Chaumeton, Poiret, Chamberet, *Flore médicale*, op. cit.



communément gai, une soif intense et pénible, des nausées douloureuses, des convulsions, des grincements de dents, la dilatation et l'immobilité des pupilles, la rougeur et le gonflement de la face, la contraction spasmodique des mâchoires. À ce désordre général succède un état soporeux accompagné de soubresauts des tendons, d'une pâleur effrayante; le pouls devient petit, dur et fréquent; un froid universel s'empare du corps; quelquefois même l'enfant meurt victime de son imprudence. Je crois devoir observer qu'il faut un certain nombre de baies pour produire une altération notable dans les fonctions; car des médecins zélés et des personnes imprévoyantes ont mangé sans le plus léger inconvénient une, deux, trois, quatre baies de Belladone. J'ajouterai que cette plante, nuisible à l'homme, est recherchée par divers animaux: les limaçons en rongent avidement les feuilles; on assure qu'elles sont broutées par les moutons, les lapins et les cochons.»

En fait, toute la plante renferme des alcaloïdes tropaniques (hyoscyamine et atropine). L'hyoscyamine est la molécule la plus active. C'est un parasympatholytique et un antagoniste compétitif et réversible de l'acétylcholine (anticholinergique). Ses principales actions sont donc: accélération du rythme cardiaque, hypertension, mydriase, augmentation de la pression intraoculaire (donc contre-indiquée en cas de glaucome), dilatation des bronches, diminution des contractions intestinales, diminution de toutes les sécrétions. L'hyoscyamine et l'atropine isolées sont notamment utilisées, sous forme de médicaments spécialisés dispensés en phar-

macie, pour leurs propriétés antispasmodiques, dans certains troubles digestifs et urinaires; pour leurs propriétés mydriatiques (dilatation de la pupille), dans l'examen du fond d'œil, dans les inflammations de l'iris; et pour leurs propriétés antisécrétoires, en préanesthésie.

Comme il est de règle avec de nombreuses plantes médicinales, la Belladone est aussi un végétal extrêmement toxique. C'est la consommation des baies qui est la principale source des hospitalisations urgentes. Ces fruits ressemblent en effet plus ou moins à des Cerises qui attirent les enfants mais aussi des adultes inconscients des dangers des substances naturelles. Dans cette intoxication, une atteinte du système nerveux central s'ajoute aux effets physiologiques qui sont exacerbés. Les symptômes commencent par des troubles digestifs (nausées, vomissements), une sécheresse de la bouche et des muqueuses très accentuée, une rougeur de la face et du cou, de la tachycardie et une mydriase avec troubles oculaires (photophobie). Ensuite, l'atteinte du système nerveux central se manifeste par des céphalées, des vertiges, de l'agitation et un délire qui peut être furieux (d'où le nom de Cerise enragée). Des hallucinations visuelles et auditives apparaissent, ainsi que des convulsions. On note toujours une hyperthermie importante suivie d'une dépression cardio-respiratoire avec coma. Il y a alors risque d'apnée conduisant à la mort par paralysie des centres respiratoires. Trois ou quatre baies de Belladone peuvent provoquer la mort d'un enfant; et une douzaine, celle d'un adulte.

En ce qui concerne le traitement, un lavage gastrique sera fait en urgence; puis, outre un traitement symptomatique, une surveillance clinique très stricte sera établie afin de mettre en place rapidement, si besoin, une assistance respiratoire.

LAURÉOLE

Daphne laureola L., Thymeleaceae

LA LAURÉOLE est communément citée sous les noms de Auréole, Laurier des bois, Laurier purgatif. C'est un arbuste toujours vert, pouvant atteindre 1 m de hauteur, à rameaux dressés, grisâtres et souples. Les feuilles, alternes, vertes, coriaces et persistantes, sont disposées en rosette au sommet des rameaux. Les fleurs, verdâtres, sont écloses de mars à juillet. Elles n'ont pas de pétales mais comprennent quatre sépales. Les fruits sont des baies vertes, puis noires, qui apparaissent de juin à novembre.



Toute la plante, mais surtout l'écorce et les baies produisent des hétérosides (notamment le daphnoside) et des résines (notamment la mézéréine).

La Lauréole est une plante très dangereuse comme le Bois gentil et le Garou, dont les baies sont rouges. La mézéréine est un toxique inflammatoire. La sève ou le jus des fruits provoquent une rubéfaction par frottements

sur la peau. Les feuilles et les graines sont de dangereux purgatifs, et on rapporte même que l'inhalation du parfum des fleurs peut entraîner des céphalées et une irritation de la muqueuse nasale. Enfin, l'ingestion des baies provoque un œdème de la langue et de toute la bouche, une hypersalivation et une soif intense, puis de violentes douleurs du tube digestif avec vomissements et diarrhées sanglantes. À forte dose apparaissent une irritation des reins avec hématurie et protéinurie, de la fièvre, de la somnolence, des céphalées, des vertiges, des convulsions, puis des troubles cardio-vasculaires (bradycardie, hypotension) et respiratoires (dépression) pouvant évoluer vers la mort. Une douzaine de baies peut être mortelle chez l'adulte.

Le traitement comprend un lavage gastrique (fait avec précaution à cause des lésions de l'appareil digestif) et un traitement symptomatique.



LAURIER-CERISE

Prunus lauro-cerasus L., Rosaceae

LE LAURIER-CERISE (Laurier à lait, Laurier-amandier, Laurier aux crèmes, Laurier de Trébizonde, Laurier-palme, Laurier royal, Laurine) est un arbuste pouvant atteindre 3 à 5 m de hauteur. Les feuilles, vert foncé, sont alternes, persistantes, coriaces, brillantes et dentées sur les bords. Vers la base du limbe, de part et d'autre de la nervure centrale, on observe deux à six glandes aplaties qui brunissent après la récolte des feuilles. Au froissement, ces feuilles dégagent une odeur d'Amande amère due à la présence d'aldéhyde benzoïque. Les fleurs, blanches, apparaissent en mai-juin. Elles sont groupées en inflorescences. Les fruits sont des drupes ovoïdes, noires, luisantes, à maturité.

Le Laurier-cerise a été déterminé pour la première fois par le botaniste Charles de Lécuse (1526-1609). Ses propriétés toxiques n'ont été reconnues qu'au XVIII^e siècle, à la suite de plusieurs cas d'empoisonnement.

Ce sont les feuilles fraîches de l'année, jeunes mais surtout bien développées, récoltées en juillet-août, que l'on utilise pour préparer l'eau distillée de Laurier-cerise. Elles renferment un hétéroside cyanogénétique (prunasoside) et un complexe enzymatique (émulsine). Ces constituants ne se trouvent pas dans les mêmes cellules. Par froissement ou broyage (notamment au moment de la préparation de l'eau distillée de Laurier-cerise), ils sont mis en contact et, par hydrolyse enzymatique, l'hétéroside se dédouble en glucose, aldéhyde benzoïque et acide cyanhydrique qui se dégage (et est recueilli dans de l'eau pour la préparation précédemment citée).

Ces feuilles et l'eau distillée de Laurier-cerise possèdent des effets stimulants respiratoires et antispasmodiques utilisés comme antitussifs. Le Laurier-cerise entre à ce titre dans plusieurs médicaments spécialisés contre la toux et les troubles de la respiration.

Attention : il ne s'agit pas d'une plante anodine puisqu'elle peut produire de l'acide cyanhydrique. L'intoxication par l'acide cyanhydrique se traduit, dans le meilleur des cas, par de l'angoisse, une gêne respiratoire (dyspnée), des céphalées, des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des vertiges. Lorsque l'empoisonnement est sévère, on note en outre une hypersalivation, une sensation de sécheresse de la



gorge, une hypothermie, une faiblesse musculaire provoquant une ataxie, une cyanose de la peau, des contractures des mâchoires, un état de stupeur puis des convulsions avec perte de conscience. Enfin, un coma avec mydriase et hypotension précède la mort, qui peut survenir en moins d'une heure, par asphyxie (collapsus cardio-respiratoire). Cette intoxication peut provenir d'une confusion des feuilles avec celles du Laurier-sauce; elle peut être due aussi à l'ingestion des fruits. En fait, ces fruits, légèrement laxatifs, ne sont pas véritablement toxiques lorsqu'ils sont mûrs et surtout si le noyau n'est pas broyé; dans le cas contraire, la graine, qui contient jusqu'à 2% de prunasoside, peut libérer une quantité non négligeable d'acide cyanhydrique. De toutes façons, ce sont les fruits verts, avant maturité, qui sont les plus toxiques.

Le traitement se fera par un lavage gastrique en urgence; puis, dans les cas graves, on utilisera un antidote de l'acide cyanhydrique (inhalation de nitrite d'amyle, puis injection intraveineuse de nitrite de sodium et, dans un second temps, injection intraveineuse de thiosulfate de sodium). Un traitement symptomatique avec surveillance médicale pourra ensuite être mis en place.

→ Autres plantes

Les graines d'ABRICOTIER, d'AMANDIER, de CERISIER, de POIRIER, de POMMIER, de PÊCHER et de PRUNIER – arbres qui appartiennent à la famille des *Rosaceae* (comme le Laurier-cerise) –, et parfois les feuilles, renferment des hétérosides tels que l'amygdalosite ou le prunasoside. Ces hétérosides peuvent être scindés par des enzymes (glucosidases et oxynitriase) en différents constituants lorsque ces graines (ou parfois les feuilles) sont broyées, les hétérosides et les enzymes ne cohabitent pas dans les mêmes cellules de l'organe. Par cette scission de la molécule hétérosidique, du glucose, de l'aldéhyde benzoïque et surtout de l'acide cyanhydrique sont libérés, d'où le nom d'hétérosides cyanogénétiques.

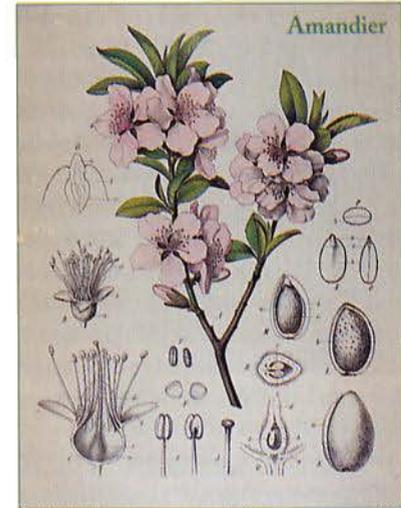
L'intoxication cyanhydrique peut être de gravité et de latence variables. Comme il vient d'être dit, on a pu observer des nausées, des troubles respiratoires, des convulsions, de la mydriase, des contractures des mâchoires, de l'hypothermie et un coma évoluant vers la mort par asphyxie à bref délai. La mort peut également être foudroyante sans apparition du moindre symptôme.



Graines d'abricotier, de prunier, de pêcher

En ce qui concerne l'Amandier (*Prunus amygdalus*), les graines sont communément dénommées Amandes. Les graines de la variété douce sont d'excellents comestibles et sont utilisées notamment dans les dragées. En revanche, il existe une variété amère dont les graines, broyées au contact de l'eau, dégagent immédiatement une odeur caractéristique, dite d'Amande amère, due à la formation d'aldéhyde benzoïque à partir de l'amygdalosite. Dans le même temps, il se forme de l'acide cyanhydrique, une Amande amère pouvant libérer 1 mg de cet acide. Quelques graines (une dizaine, peut-être moins) peuvent provoquer la mort des jeunes enfants (la dose toxique adulte serait d'environ 25 g). Les graines de Merisier (ou Cerisier noir, ou Guignier), de Prunier, de Pommier sont également cyanogénétiques. Les graines de Pêcher sont fortement cyanogénétiques; 100 g de poids frais libérant environ 150 mg d'acide cyanhydrique. Sa toxicité est donc identique à celle des feuilles de Laurier-cerise. Enfin, les graines de noyaux d'Abricotier (*Prunus armeniaca*) sont encore plus toxiques: elles peuvent libérer 275 mg d'acide cyanhydrique par 100 g de poids frais.

On rapporte plusieurs cas parmi les appels aux centres antipoison; ainsi, une fillette de quatre ans, après ingestion d'une dizaine de graines d'Abricot, a été prise de vomissements, et était dans le coma, en hypotension, au moment de son hospitalisation. Il faut bien voir cependant que ce sont les graines broyées qui sont toxiques. Tant que le noyau qui entoure la graine est intact, il n'y a aucun danger.



LIERRE

Hedera helix L., *Araliaceae*



LE LIERRE peut également être nommé Bourreau des arbres, Herbe à cautère, Herbe à cors, Herbe de Saint-Jean, Hierre, Joli bois, Lierre des poètes, Lierret, Rampe de bois, Rampe des maisons. C'est une liane ligneuse, grimpante, dont les rameaux végétatifs s'accrochent aux supports par des racines-crampons et peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur.

Les rameaux florifères sont dépourvus de crampons. Les feuilles, vert foncé, alternes, coriaces et persistantes, sont triangulaires et palmatilobées (trois à cinq lobes) sur les rameaux stériles, ovales sur les rameaux fertiles. Les fleurs sont jaune verdâtre et groupées en ombelles. Les fruits sont des drupes noires.

Il y a deux siècles, Chaumeton, Poiret et Chamberet affirmaient : « Ces fruits semblent jouir de propriétés vénéneuses : les Anciens les avaient placés au rang des vomitifs et des purgatifs, Boyle les administrait à haute dose pour provoquer la sueur. Hoffmann et Simon Pauli les regardent comme dangereuses, et peut-être fourniront-elles quelque jour à la thérapeutique un moyen puissant, si l'on parvient à déterminer leurs propriétés médicales par des observations cliniques bien faites¹. »

Ces auteurs ajoutent : « Les Anciens avaient consacré le Lierre à Bacchus, peut-être parce que cet arbre croît en abondance dans les montagnes de la Thrace, où ce dieu était particulièrement honoré. Les Bacchantes en couronnaient leurs têtes, en chargeaient leurs thyrses, et en décoraient pompeusement les temples dans les fêtes solennelles de la Grèce. Par suite de cet usage antique et sacré, le Lierre est encore suspendu de nos jours à l'entrée des cabarets et des tavernes, seuls et indignes temples où le culte du dieu de la Thrace se soit conservé parmi nous. »

Les recherches scientifiques ont montré que les feuilles fraîches et les rameaux synthétisent des saponosides triterpéniques. Les fruits renferment en outre de l'acide hédératannique et des résines.

1. Chaumeton, Poiret, Chamberet, *Flore médicale*, op. cit.

Les saponosides procurent au Lierre des activités antispasmodiques, antitussives expectorantes et anti-inflammatoires. Cette plante possède aussi des propriétés antibactériennes et antifongiques. On a montré, également, un effet cytotoxique et une activité anthelminthique.

Le Lierre est cependant toxique. Il est très allergisant par contact et peut produire des troubles cutanés (irritation, érythème, phlyctènes, œdèmes), les manifestations allergiques pouvant être aussi des larmolements, des étternuements, des conjonctivites ou des crises d'asthme. D'autre part, il existe un risque certain d'hémolyse à utiliser les feuilles et les rameaux à trop forte dose. Enfin, il ne faut ni avaler ni même sucer les fruits : deux ou trois drupes provoquent des troubles digestifs chez l'enfant (hypersalivation, nausées, vomissements, diarrhées). À dose plus élevée, une véritable intoxication avec signes nerveux et respiratoires apparaît : céphalées, excitation, délire, hallucinations, convulsions, mydriase. Puis elle peut évoluer vers une hémolyse nette, un coma avec dépression respiratoire et la mort par asphyxie. Deux ou trois fruits déterminent l'apparition de troubles digestifs et une sensation d'ivresse chez l'enfant ; une dizaine de baies provoque des diarrhées sanglantes et les troubles nerveux décrits ci-dessus.

Le traitement comprendra évacuation gastrique puis traitement symptomatique en milieu hospitalier.

MORELLE NOIRE

Solanum nigrum L., *Solanaceae*

LA MORELLE NOIRE est parfois appelée Amourette, Crève chien, Herbe à gale, Herbe aux magiciens, Herbe maure, Morette, Mourelle, Raisin de loups, Tue chien. C'est une plante herbacée, annuelle, de 20 à 40 cm de hauteur à odeur fétide. Les feuilles sont alternes, ovales-aiguës, dentées. Les fleurs, blanches, possèdent des étamines jaunes groupées au centre. Les fruits sont des baies noires à maturité.



Avant de publier leur ouvrage, Chaumeton et ses amis observaient que, au début du XIX^e siècle, et peut-être même à la fin du XVIII^e siècle, « une foule de faits rapportés par des auteurs recommandables semblent prouver que la Morelle est douée d'une action très délétère, et réclame, par conséquent,



beaucoup de circonspection dans son administration intérieure. Boccone a reconnu que ses baies ont donné la mort à des poules. Wepfer parle de trois enfants chez qui les fruits de cette solanée ont occasionné le délire, la cardialgie, et la distorsion des membres. Un état de torpeur, le coma, et une violente douleur épigastrique avec fièvre, ont été observés par M. Alibert chez un enfant de huit ans qui avait avalé des mêmes fruits. On trouve dans Bucker l'histoire de l'empoisonnement d'une mère et de ses quatre enfants, par cette plante entière imprudemment mangée dans un repas. Il est désespérant pour ceux qui recherchent la vérité d'avoir à opposer à ces faits, en apparence très authentiques, des observations et des expériences non moins positives, qui tendent à représenter la Morelle

comme dépouillée de toute espèce de qualités narcotiques et délétères. Ainsi Spielmann a avalé en infusion quinze grains de cette plante sèche, sans en éprouver aucun effet; il a vu donner à un épileptique jusqu'à deux gros de son extrait, sans qu'il en soit résulté le moindre phénomène sensible. M. Dunal a fait avaler à des chiens, à des cabiais et à des coqs, depuis trente jusqu'à cent baies de *Solanum nigrum*, sans que ces animaux en aient éprouvé la moindre incommodité; il en a mangé lui-même à plusieurs reprises de grandes quantités, et jamais il n'en a éprouvé le plus léger inconvénient. Toutefois, les dernières expériences de M. Orfila, d'après lesquelles l'extrait de Morelle, donné à des chiens à la dose de six à huit gros, a fait périr ces animaux au bout de quarante-huit heures, concourent, avec les phénomènes pathologiques que nous avons indiqués plus haut, à prouver que cette plante recèle bien évidemment un principe vénéneux, qui, lorsqu'il est pris en assez grande quantité, détruit manifestement la sensibilité et la contractilité. Il serait curieux de déterminer, par des expériences comparatives, si l'âge de la plante, et le sol sur lequel elle végète, n'influent pas sur la nature de ses propriétés; et si ses baies sont inertes ou vénéneuses, selon l'époque plus ou moins avancée de leur maturité¹.

Cette Flore médicale de 1842-1845 a vraiment été rédigée par des personnes intelligentes et compétentes!

L'on sait maintenant que les molécules toxiques, les symptômes de l'intoxication et le traitement sont identiques à ceux qui ont été évoqués à

propos de la Douce-amère, la mydriase étant particulièrement nette en cas d'ingestion des baies immatures (de couleur verte) de Morelle noire. Notons que, ici, les cas mortels, uniquement chez les enfants, sont exceptionnels et sont dus à l'ingestion d'une quantité importante de baies vertes.

PARISETTE

Paris quadrifolia L., Liliaceae

LA PARISETTE, également nommée Étrangle loup, Herbe à Paris, Morelle à quatre feuilles, Paris à quatre feuilles, Raisin de renard, est une plante herbacée d'environ 20 à 40 cm de hauteur, vivace par un rhizome rampant, écailléux. La tige, dressée, nue à la base, se termine au sommet par quatre feuilles verticillées, disposées en croix, entières, allongées, pointues, sessiles. Au moment de la floraison (mai-juin), une fleur isolée, portée par un long pédoncule, apparaît au centre de ces quatre feuilles; elle est formée de quatre pétales verdâtres. Le fruit est une baie noir bleuâtre, d'environ 1 cm de diamètre.

Toute la plante est toxique par la présence de saponosides stéroïdiques. L'ingestion des baies provoque surtout des troubles gastro-intestinaux (hypersalivation, douleurs abdominales, vomissements, diarrhées). Ils sont suivis, à forte dose, par des troubles neurologiques (céphalées, fièvre, vertiges, anxiété, torpeur), associés à des troubles de la vue et du rythme cardiaque. Bien qu'aucun cas mortel n'ait été signalé chez les enfants, une telle évolution n'est pas à exclure; trois baies constituent une dose toxique chez l'adulte.

Le traitement comprendra un lavage gastrique, des pansements gastriques et un traitement symptomatique de gastro-entérite.



1. Chaumeton, Poirer, Chamberet, *Flore médicale*, op. cit.

PHYTOLAQUE

Phytolacca americana L., *Phytolaccaceae*



LE PHYTOLAQUE se trouve parfois sous d'autres noms, tels que Herbe à la laque, Morelle à grappes, Raisin d'Amérique, Raisin des teinturiers, Teinturier. C'est une plante herbacée, vivace, de 1 à 2 m de hauteur. Les tiges, rougeâtres, sont creuses et cannelées. Les feuilles sont alternes, ovales, légèrement ondulées (15 x 6 cm). De longues grappes (10-15 cm) de nombreuses petites fleurs blanchâtres ou rosées naissent à l'opposé des feuilles. Les fruits sont des baies presque globuleuses; elles présentent une dépression au centre et sont noires à maturité.

Dès l'ingestion, on note une impression de brûlure et une amertume dans la bouche, un œdème de la langue et de la cavité buccale, une hypersalivation, une sensation de soif, puis de violentes douleurs abdominales accompagnées de fortes diarrhées, pouvant être sanglantes.

À dose forte, des troubles neurologiques peuvent ensuite survenir (céphalées, délire, crampes, convulsions), ainsi que des modifications de la formule sanguine et parfois des troubles cardiaques. Aucune intoxication mortelle après ingestion de fruits n'a été rapportée, à notre connaissance, mais une issue fatale reste possible à très forte dose.

Le traitement sera symptomatique avec, notamment, une correction des troubles hydroélectrolytiques et une surveillance de la numération-formule sanguine.

REDOUL

Coriaria myrtifolia L., *Coriariaceae*

LE REDOUL est également connu sous les noms de Corroyère, Herbe aux tanneurs, Sumac de Montpellier, Sumac de Provence. C'est un arbrisseau, de 2 à 3 m de hauteur, à rameaux grisâtres et quadrangulaires. Les feuilles, coriaces, persistantes, sont opposées, simples, lancéolées-aiguës. Elles ressemblent à celles du Myrte, d'où son nom d'espèce



myrtifolia. Les fruits, verts puis rouge-noir, apparaissent de juin à août; ils sont formés de la réunion de cinq akènes, en étoile, recouverts par les sépales qui deviennent charnus, noirs et luisants. Cet ensemble peut être alors confondu avec des mûres.

Toute la plante mais surtout ces fruits composés renferment de la coriamyrtine, un alcaloïde qui a une action convulsivante analogue à celle de la strychnine et de l'œnanthotoxine (molécule responsable de la très forte toxicité des racines de l'Œnanthe safranée).

L'intoxication est caractérisée par de la pâleur, des nausées, des vomissements, des vertiges, des céphalées, puis des convulsions épileptiformes ou des contractures généralisées. Une évolution grave est possible vers un coma avec hypothermie, et la mort par arrêt cardiaque et respiratoire (dû à une véritable tétanisation des muscles respiratoires), la mort pouvant survenir dans l'heure qui suit l'ingestion des fruits. De nombreux cas d'intoxication mortelle ont été rapportés. Deux ou trois fruits suffisent pour provoquer une intoxication chez l'enfant. Il faut savoir également que le poison passe dans le lait, et on a rapporté des cas d'intoxications indirectes par consommation de lait de chèvre ayant brouté du Redoul, ou encore par consommation d'escargots ramassés sur cette plante.

En cas d'intoxication, un lavage gastrique doit être fait en urgence à l'hôpital, puis un traitement symptomatique est mis en place.

→ Autre plante

Le *CORIARIA JAPONICA* est un arbuste méditerranéen, comme le Redoul. Il est souvent ornemental. Ses feuilles sont lancéolées et ses fruits, d'abord rouge vif, deviennent noirs à maturité, en août-septembre. Ils sont formés de la même façon que ceux du Redoul et sont aussi toxiques.

SCEAU DE SALOMON

Polygonatum odoratum (Mill.) Druce,
Liliaceae

LE SCEAU DE SALOMON OFFICINAL, encore appelé Genouillet, Grand Muguet, Herbe au panaris, est une plante herbacée, vivace par un rhizome épais et ramifié sur lequel les tiges annuelles laissent une cicatrice ronde comme un sceau.



Ces tiges, courbées, anguleuses, sont nues à la partie inférieure. Les feuilles sont opposées, dirigées vers le haut et disposées d'un seul côté de la tige; elles sont oblongues et portent des nervures parallèles. Les fleurs pendent du côté opposé à l'insertion des feuilles; elles sont isolées ou par deux, à l'extrémité d'un court pédoncule, à l'aisselle des feuilles (avril-juin). Les fruits (août-octobre) sont des baies noir bleuâtre (5-7 mm), renfermant des graines jaunâtres couvertes de ponctuations brillantes. Cette plante contient, notamment, des saponosides stéroïdiques.

Après ingestion de fruits, on note une hypersalivation, des nausées avec vomissements, des douleurs abdominales avec diarrhées. À forte dose (plus de quinze baies en général), une hémolyse apparaîtra ainsi que des signes tels qu'angoisse, céphalée, fièvre, sensation de soif, et des troubles du rythme cardiaque (bradycardie). Le pronostic de l'intoxication est en relation avec la concentration de molécules toxiques ingérées, et non (exceptionnellement) avec le nombre de baies, car ces fruits renferment un taux très variable de principes toxiques. L'intoxication peut être grave si les signes généraux apparaissent après les troubles gastro-intestinaux. Un cas mortel a été rapporté chez un enfant de deux ans, au cours d'une gastro-entérite aiguë très violente.

Le traitement commencera par un lavage gastrique, puis administration de pansements gastriques et traitement symptomatique d'une gastro-entérite aiguë avec correction des déperditions hydroélectrolytiques.

TROËNE

Ligustrum vulgare L., Oleaceae

LE TROËNE, encore appelé Bois noir, Frézillon, Pruène, Raisin de chien, Trouille, est un arbrisseau de 1,50 à 3 m de hauteur. Les rameaux sont grisâtres. Les feuilles, opposées, sont lancéolées et glabres. Elles tombent très tardivement. Des petites fleurs blanches, à quatre pétales, sont disposées en grappes terminales odorantes. Elles s'épanouissent de mai à juin à condition que le Troène ne soit pas taillé. Les fruits sont des baies vertes puis noires, globuleuses, de 3 à 4 mm de diamètre, luisantes en automne, persistantes pendant l'hiver jusqu'au printemps. La fructification a lieu d'août à octobre. Leur pulpe est rouge, de saveur amère, et contient deux à quatre graines polyédriques. Les intoxications sont peu fréquentes, mais des cas mortels ont été cependant signalés chez des enfants. La toxicité serait due à des saponosides.

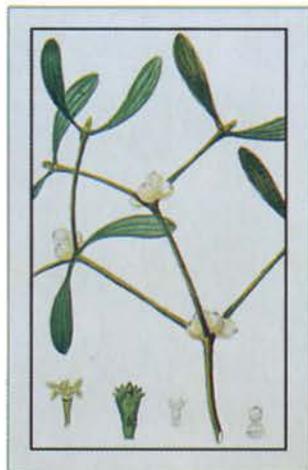
Presque immédiatement après l'ingestion apparaissent une impression de brûlure de la bouche et du pharynx, puis des manifestations digestives (vomissements, douleurs abdominales, diarrhée abondante) et des troubles sensitifs (démangeaisons cutanées, faiblesse musculaire). Ensuite, si l'intoxication est importante (plus de cinq baies), une atteinte rénale, des perturbations neurologiques (convulsions), des troubles cardio-vasculaires et respiratoires ne sont pas à écarter. Ils peuvent entraîner un collapsus. Parfois l'évolution est longue, les signes de gastro-entérite et les douleurs peuvent persister plusieurs semaines.

Le traitement comprendra un lavage gastrique, des pansements gastriques avant et après lavage, un traitement symptomatique et une surveillance médicale en raison de la persistance des symptômes.



*Plantes à fruits blancs
fortement toxiques*





LE GUI (Blondeau, Bois de la Sainte-Croix, Bouchon, Gillon, Verquet, Vert de pommier) est un arbrisseau formant des touffes sur les branches de certains arbres où il vit en hémiparasite, notamment sur les Pommiers. C'est une plante vivace, dioïque, de 30 à 50 cm de hauteur, dont les tiges se ramifient dichotomiquement. Les feuilles, vert jaunâtre, obtuses au sommet, rétrécies à la base, sont sessiles et opposées, coriaces et persistantes, entières et à nervures parallèles. Les fleurs sont petites et jaunâtres; elles sont groupées par trois à six à l'extrémité des rameaux; elles s'épanouissent de mars

à mai mais n'ont pas de pétales. Les fruits sont des baies de couleur blanche et d'aspect translucide, à pulpe visqueuse.

Le Gui a été vanté jadis par Dioscoride et Galien pour le traitement de l'épilepsie. Celui du Chêne fut l'objet de la vénération des Gaulois, qui le nommaient *Gvid*, d'où est dérivé le mot «Gui», et qui le considéraient comme un merveilleux remède, surtout lorsqu'il avait été cueilli par les druides le sixième jour de la première lune de l'année. Pour eux, l'eau dans laquelle cette plante avait trempé possédait le pouvoir indiscutable de guérir le corps et de purifier l'âme en toutes circonstances.

Les principales molécules actives sont des flavonoïdes, de la tyramine, des saponosides et alcools triterpéniques dérivés de l'oléanane, et, surtout, en ce qui concerne l'effet cytotoxique et l'effet immunomodulateur, des lectines (glycoprotéines).

En fait, ce sont les feuilles qui ont un intérêt thérapeutique. Elles possèdent, surtout, une action antihypertensive, par activité parasymphatomimétique et vasodilatation. Elles sont utilisées en gériatrie et dans un traitement adjuvant de l'artériosclérose. Elles ont de plus un effet diurétique facilitant l'élimination de l'urée (saponosides). Une activité immunostimulatrice et une activité cytotoxique ont été mises en évidence *in vitro*. Mais c'est aussi une plante toxique. Toute la plante mais surtout les baies renferment des viscotoxines, qui sont cardiotoxiques et neuro-

toxiques. L'ingestion, à dose modérée, de ces baies blanches, translucides, provoque une irritation des muqueuses digestives et l'on note des vomissements, des diarrhées sanglantes et une soif intense. À dose forte, l'action de la viscotoxine se traduit par un syndrome cardio-vasculaire (leucopénie immédiate, bradycardie, vasodilatation, hypotension, extrasystoles, fibrillation ventriculaire, arrêt cardiaque possible) et par des troubles neurologiques (dépression neuromusculaire évoluant vers la paralysie et la mort par asphyxie). Deux ou trois baies provoquent une intoxication chez l'enfant, et quinze baies seulement peuvent provoquer la mort d'un adulte par action au niveau du centre respiratoire bulbaire ou par arrêt cardiaque.

Le traitement comprendra un lavage gastrique en urgence, des pansements gastriques, puis un traitement symptomatique avec surveillance de l'électrocardiogramme et éventuellement assistance ventilatoire.



*Plantes à fruits rouges
moyennement ou
faiblement toxiques*

Asperge officinale, 66
Aucuba, 66
Cotoneaster, 67
Fragon épineux, 68
Lyciet, 68
Pommier d'amour, 69
Pyracantha, 70
Viorne obier, 71



ASPERGE OFFICINALE

Asparagus officinalis L., Liliaceae



L'ASPERGE OFFICINALE est une plante herbacée, vivace d'environ 1 m de hauteur. Les tiges sont ramifiées, vertes et lisses ; elles portent de fins rameaux, non piquants, ressemblant à des feuilles filiformes (cladodes), et verticillés à l'aisselle d'écaillés. Les fleurs, petites et jaune verdâtre, se transforment en baies rondes et rouges. Des sapogénines stéroïdiques pourraient intervenir dans les troubles digestifs que l'on observe après ingestion des baies. À très forte dose, une atteinte rénale serait possible. Si l'intoxication est massive (ingestion de plus de vingt baies), on peut envisager un lavage d'estomac ;

sinon, on fera un traitement symptomatique en surveillant l'équilibre hydroélectrolytique (sodium, potassium, chlorures).

→ Autre plante

Il existe une ASPERGE SAUVAGE (*Asparagus acutifolius* L.) qui se distingue de la précédente par des rameaux piquants et par des baies de couleur noire. La toxicité est la même.

AUCUBA

Aucuba japonica L., Cornaceae

L'AUCUBA est un arbrisseau ornemental d'environ 2 m de hauteur, à feuilles vertes, tachées de jaune, opposées, persistantes et brillantes. Les fleurs, pourpres, s'épanouissent d'avril à mai, et les fruits sont des drupes rouges qui persistent en automne et en hiver.

Ces fruits renferment un hétéroside, l'aucuboside, faiblement toxique, qui



peut provoquer des nausées, des coliques avec diarrhées et des érythèmes. En cas d'ingestion massive de fruits chez des jeunes enfants, on pourra faire un lavage d'estomac ; sinon, le traitement sera seulement symptomatique.

→ Autre plante

Le *SKIMMIA JAPONICA* Thunb., Rutaceae, est un arbuste ornemental qui ressemble à l'*Aucuba*, mais dont les feuilles ne sont pas panachées. Les fleurs, réunies en grappes, dégagent une odeur agréable. Les fruits sont des drupes ovoïdes de 10 mm de long, vertes puis rouges à maturité, de novembre à février. Leur ingestion provoque les mêmes effets que celle des fruits de l'*Aucuba* (coliques, diarrhées). Le traitement sera symptomatique.



COTONEASTER

Cotoneaster sp., Rosaceae

LES COTONEASTERS sont des arbrisseaux non épineux de 50 cm à 2 m de hauteur, dont les feuilles sont alternes et ovales, elliptiques, à bords non dentés. Les fleurs, roses ou blanches, s'épanouissent en avril-mai et les baies sont rouges, à maturité, en septembre. Ces fruits persistent jusqu'au printemps ; ils sont faiblement toxiques.

Leur ingestion provoque les mêmes symptômes que ceux qui sont dus aux *Pyracanthas* (vomissements, diarrhées, éventuellement légère fièvre). Le traitement sera seulement symptomatique après, si nécessaire, un lavage gastrique chez le jeune enfant en cas d'ingestion massive.



FRAGON ÉPINEUX

Ruscus aculeatus L., *Liliaceae*

LE FRAGON ÉPINEUX (Buis piquant, Housson, Houx frelon, Myrte sauvage, Petit-houx) est un sous-arbrisseau, toujours vert, d'environ 70 cm de hauteur. Il est caractérisé par des rameaux aplatis, alternes, ressemblant à des feuilles (cladodes) et terminés par une épine. Les fleurs, très petites, blanches, se trouvent au centre de ces cladodes et donnent naissance aux fruits qui sont des baies rouges, solitaires au centre de ces rameaux aplatis et piquants.



Les racines et les rhizomes ont un intérêt thérapeutique. Leur principale activité est une vasoconstriction des veines et des capillaires. Cette action provoque une accélération du débit sanguin dans les veines et les capillaires, donc un meilleur retour veineux au niveau des jambes. Le Fragon épineux est ainsi très indiqué dans la stase veineuse, les crampes des mollets, la prévention des thromboses, les varices, les hémorroïdes, l'ulcère variqueux et le syndrome prémenstruel. Cependant, il faut noter que l'ingestion des fruits, riches en saponosides, provoque des troubles gastro-intestinaux (vomissements, diarrhées).

Le traitement sera symptomatique.

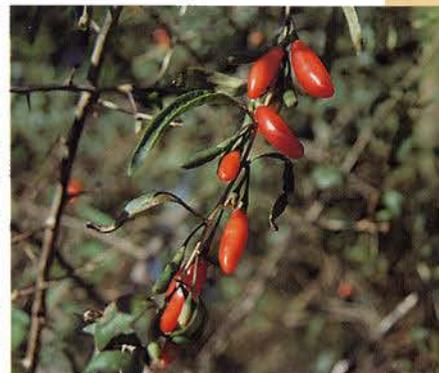
LYCIET

Lycium balimifolium Mill., *Solanaceae*

LE LYCIET est un arbrisseau de 2 à 3 m de hauteur, très ramifié, un peu épineux. Les feuilles sont lancéolées. Les fleurs, violet clair, s'épanouissent de mars jusqu'en octobre à l'extrémité de longs pédoncules. Les fruits sont des baies rouges ou rouge-orangé, ovoïdes-allongées, d'au moins 1 cm de long.

Ces fruits renferment des molécules toxiques proches de celles de la Belladone, de la Douce-amère et de la Morelle noire, mais en très faible quantité. Leur ingestion peut provoquer des troubles gastro-intestinaux, mais une intoxication grave ne pourrait se produire qu'à très forte dose. Il en est de même des autres espèces de Lyciets.

Le traitement sera symptomatique après un lavage gastrique, surtout chez l'enfant.



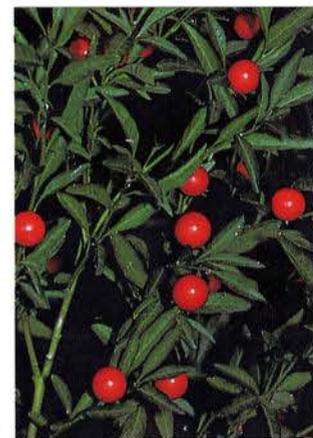
POMMIER D'AMOUR

Solanum pseudo-capsicum L., *Solanaceae*

LE POMMIER D'AMOUR peut également se trouver sous les noms de Cerisier d'amour, Cerisier de Jérusalem ou Oranger de savetier. C'est un arbuste ornemental de 40 cm à 1 m de hauteur, ramifié, à végétation compacte. Les feuilles, persistantes, sont lancéolées et les fleurs ont une corolle blanche. Elles s'épanouissent de juillet à septembre. Les fruits sont des baies, rouges, orangées, de la grosseur d'une Cerise, qui persistent tout l'hiver (chez une autre espèce, plus rare, le Pommier de Sodome, les baies sont jaunes et plus riches en molécules toxiques). Les fruits, surtout avant leur maturité, renferment des glucoalcaloïdes de type solanine (solanocapsine) qui ont une action irritante sur la muqueuse intestinale et provoquent une lyse des cellules.

L'ingestion de ces baies se traduit par des nausées, des vomissements, des coliques, des diarrhées et des céphalées. Parfois, l'on peut noter une mydriase et des troubles cardiaques (bradycardie).

Le traitement sera seulement symptomatique d'une gastro-entérite avec administration de pansements gastriques.



PYRACANTHA

Pyracantha sp., Rosaceae

LES PYRACANTHAS (Arbre de Moïse, Buisson ardent, Épine ardente, Petit corail) sont des arbustes à feuilles persistantes, ovales ou elliptiques, crénelées, coriaces et luisantes. La floraison fait apparaître des fleurs blanches d'avril à juin, tandis que la fructification, commençant dès le mois d'août, montre des fruits globuleux rouges qui persistent tout l'hiver et qui sont très décoratifs. Les nuances de la couleur rouge varient suivant les variétés et certaines races ont des fruits jaune orangé. Ces plantes renferment des hétérosides cyanogénétiques, notamment dans les feuilles. Quant aux fruits, leur ingestion peut produire de la fièvre et des douleurs digestives avec vomissements et diarrhées.

Le traitement sera symptomatique après, chez le jeune enfant, un lavage gastrique.



VIORNE OBIER

Viburnum opulus L., Caprifoliaceae

LA VIORNE OBIER (Aubier, Aubour, Bois à quenouille, Boule de neige, Caillebot, Obier, Rose de Gueldre, Sureau d'eau) est un arbuste touffu de 2 à 3 m de hauteur. Les feuilles, entières, opposées, pétiolées, de forme ovale, sont découpées en trois lobes dentés (parfois cinq), pointus au sommet. Les fleurs, blanches, sont réunies en une inflorescence arrondie, d'où le nom de Boule de neige; elles s'épanouissent de mai à juillet. Les fruits sont des drupes arrondies, vertes puis rouge vif à maturité, en septembre. Elles renferment un seul noyau, aplati. L'ingestion des fruits provoque une irritation des muqueuses digestives et des diarrhées.

En cas d'absorption massive, on notera des vomissements, des vertiges, une mydriase, de l'hypotension, des troubles du rythme cardiaque, et éventuellement un coma. Le traitement comprendra un lavage gastrique le plus rapidement possible, puis la correction des troubles hydroélectrolytiques.

→ Autres plantes

Deux autres Viornes sont moyennement ou faiblement toxiques. Elles se distinguent de l'espèce précédente essentiellement par la couleur de leurs fruits, qui est noire à maturité. Il s'agit d'une part de la VIORNE MANCIENNE (*Viburnum lantana* L.), qui est un arbrisseau dont les feuilles, opposées, sont ovales et dentées, et d'autre part du LAURIER-TIN (*Viburnum tinus* L.), qui est un arbrisseau à feuilles coriaces et persistantes, sans dents. Les fruits de ces deux Viornes provoquent des troubles digestifs, uniquement avant maturité, donc lorsqu'ils sont encore verts.



*Plantes à fruits noirs ou
bleu-noir moyennement
ou faiblement toxiques*

Bourdaine, 74
Genévrier, 74
Mahonia, 77
Nerprun, 77
Sureau hièble, 78
Vigne vierge, 79



BOURDAINE

Rhamnus frangula L., *Rhamnaceae*

LA BOURDAINE (Aulne noir, Bois de chien, Bois noir, Bourgène, Pouverne) est un arbrisseau, de 3 à 6 m de hauteur, à rameaux peu nombreux mais très ramifiés aux extrémités, à écorce brun rougeâtre ponctuée de blanc (lenticelles). Les feuilles, entières, alternes, sont glabres et luisantes; elles présentent des nervures secondaires parallèles, saillantes, qui s'incurvent et confluent sur le bord du limbe. Les fleurs sont blanc verdâtre (avril-juillet), et les fruits sont des drupes vertes, puis rouges, et noires à maturité (septembre-novembre).



Cette plante renferme des hétérosides d'antraquinones et des hétérosides d'antrones et de diantrones, formes réduites des antraquinones.

Par son écorce et ses hétérosides, la Bourdaine est un laxatif qui stimule et régularise le péristaltisme intestinal dans la constipation chronique, les hétérosides augmentant en outre la sécrétion muqueuse et inhibant la résorption de l'eau au niveau du côlon. Les hétérosides de formes réduites (antrones) sont plus actifs et prédominent dans la plante fraîche (ils disparaissent par dessiccation); ils provoquent une violente purgation (drastique) et sont donc toxiques; c'est pourquoi il ne faut utiliser l'écorce qu'au moins un an après la récolte et à dose modérée.

L'ingestion des fruits provoque des coliques, des vomissements et de fortes diarrhées. À forte dose, on notera des céphalées, des vertiges, parfois avec syncope, parfois aussi des lésions rénales avec néphrite, une mydriase et des convulsions, mais aucun cas mortel n'a été rapporté à ce jour.

Le traitement comprendra un lavage gastrique et les corrections habituelles des symptômes d'une gastro-entérite aiguë.

GENÉVRIER COMMUN

Juniperus communis L. subsp. *communis*, *Cupressaceae*

LE GENÉVRIER COMMUN (Genièvre, Petron, Pétrot) est un arbuste de 2 à 3 m de hauteur. Les feuilles, persistantes, ont la forme d'aiguilles rigides et pointues, verticillées par trois. Les fleurs femelles se composent

de petites bractées, les trois supérieures étant munies à leur base d'un ovule. Ces bractées deviennent charnues au fur et à mesure de la croissance. Elles se soudent en enveloppant complètement les ovules et donnent naissance à une sorte de petit cône globuleux, de la grosseur d'un pois (5-7 mm), ayant un pédoncule très court et une cicatrice en forme d'étoile à trois branches au sommet. Ces cônes sont d'abord verts, puis ils prennent une teinte noir bleuâtre, mate en raison d'un revêtement cireux. Ils ressemblent alors à un fruit, plus précisément à une baie, d'où leur nom impropre de «baies de Genièvre».



Les fruits du Genévrier, mais peut-être pas exclusivement ceux du Genévrier commun, étaient employés en médecine par les Grecs et les Romains, ainsi que par les Arabes. Ils sont mentionnés dans les plus anciens traités de botanique imprimés. Leur essence était distillée par Schnellenberg dès 1546. On se servait autrefois de ces fruits dans diverses parties de l'Europe pour la médecine populaire. Ils étaient employés comme épices, et l'on en retirait, par fermentation et distillation, une boisson alcoolique dans la composition de laquelle entrait l'Absinthe. Cette boisson, nommée en France «genièvre», était connue en Angleterre sous le nom de *geneva*, qui plus tard par contraction est devenu le mot *gin*.

Chaumeton et ses collaborateurs ont noté que « toutes les propriétés médicales de cet arbre résineux se trouvent en quelque sorte concentrées dans les baies, auxquelles, par cette raison, on a le plus souvent recours pour l'usage médical. Leur action tonique sur l'estomac et les intestins n'est pas douteuse; elles augmentent l'appétit et facilitent la digestion. L'impression qu'elles déterminent sur l'appareil digestif s'étend facilement à d'autres organes; elles excitent aussi la sécrétion de l'urine, et activent la transpiration cutanée: une foule d'observations attestent que ces baies et les nombreux médicaments qu'on en prépare ont été administrés avec avantage dans l'atonie des premières voies, les catarrhes chroniques du poumon, de l'appareil digestif, du vagin et du canal de l'urètre; contre la goutte atonique, l'hyppocondrie, le scorbut, la leucophtalmie, l'hydropisie et les affections vermineuses. Divers observateurs ont cru même apercevoir que la décoction de ces fruits était singulièrement utile contre

la gravelle et les calculs de la vessie. Mais si cet effet a eu lieu dans quelques cas, par exemple chez certains vieillards cacochymes dont les voies urinaires sont obstruées et fatiguées par un amas considérable de mucosités tenaces, l'action tonique des baies du Genévrier ne pourrait être que nuisible dans beaucoup de ces affections calculeuses. Geoffroy et Cullen ont très bien vu qu'administrés comme diurétiques chez des sujets ou forts ou très irritables, ces fruits déterminent souvent de la douleur aux reins et des urines sanguinolentes. On en a fait usage, avec beaucoup plus de succès, contre les fièvres intermittentes, soit en poudre, soit en décoction, et leur vapeur introduite dans le poumon par la respiration, ou appliquée sur la peau par des bains ou par des frictions, n'est pas moins avantageuse que celle du bois et de la résine. Il résulte de tous ces faits que les différentes parties de Genévrier, et surtout les baies, peuvent être employées avec succès¹. »

Actuellement, il est certain que les inflorescences femelles de Genévrier commun provoquent une forte augmentation de l'élimination aqueuse urinaire grâce à leur huile essentielle (carbures terpéniques et sesquiterpéniques, alcools terpéniques, éther-oxydes terpéniques) qui augmente la filtration glomérulaire. Cette activité peut être recherchée dans un traitement adjuvant de l'arthrose, autrement dit des affections articulaires dégénératives chroniques. Il faut bien noter ici que, à trop forte dose, l'huile essentielle devient nettement toxique, et on notera une irritation des reins avec hématurie et protéinurie. Il y aura aussi une accélération du transit intestinal avec irritation des muqueuses digestives. Dans ce cas, il faudra provoquer une évacuation de cette trop grande quantité de « baies ».

→ Autre plante

Il ne faut pas confondre les « baies de Genièvre » avec les « fruits » de la SABINE (*Juniperus sabina* L., *Cupressaceae*), arbuste à feuilles en forme de petites écailles vert clair, opposées, appliquées sur les rameaux et se recouvrant les unes les autres. Ces fruits sont des cônes devenus charnus comme ceux du Genévrier commun. Ils ressemblent à des baies noir bleuâtre (4-5 mm). L'huile essentielle qu'ils renferment est irritante. Son ingestion en grande quantité entraîne des troubles gastro-intestinaux très importants. À très forte dose, des troubles cardiaques et respiratoires peuvent évoluer vers un coma et la mort. Heureusement, il ne s'agit pas d'une plante très répandue mais, autrefois, elle a été utilisée comme abortif. La mère subissait souvent le même sort que l'enfant : la mort.

1. Chaumeton, Poirer, Chamberet, *Flore médicale*, op. cit.

MAHONIA

Mahonia aquifolium (Pursh) Nutt., *Berberidaceae*

LE MAHONIA est un arbuste ornemental d'environ 1 m de hauteur. Les feuilles, persistantes, sont composées de trois à onze folioles, un peu épineuses. La floraison a lieu au printemps, et les fruits, de juin à octobre, sont des baies noir bleuâtre. Les racines, les tiges et les feuilles produisent des alcaloïdes isoquinoléiques (berbérine), mais les fruits n'en renfermeraient pas. Leur ingestion peut provoquer toutefois des coliques, des vomissements, des diarrhées, parfois des éruptions cutanées, mais, souvent, les fruits arrivés à maturité sont considérés comme non toxiques. Il en est de même d'une autre espèce de la même famille, l'Épinevinette (*Berberis vulgaris* L.), dont les fruits mûrs sont parfois considérés comme comestibles.



NERPRUN

Rhamnus catharticus L., *Rhamnaceae*

LE NERPRUN est parfois nommé Bourgépine, Épine du cerf, Épine noire, Nerprun cathartique, Nerprun purgatif, Noirprun. C'est un arbrisseau de plusieurs mètres de hauteur à rameaux opposés, épineux, recouverts d'une écorce brun verdâtre. Les feuilles, opposées sur les jeunes rameaux, alternes sur les rameaux âgés sont ovales-aiguës, dentées, à trois à cinq paires de nervures secondaires saillantes convergeant vers le sommet. Les fleurs, petites et jaune verdâtre, s'épanouissent d'avril à juin. Elles donnent naissance à des drupes, d'abord vertes puis violet-noir à maturité.



Le Nerprun était bien connu des Anglo-Saxons; il est mentionné sous les noms d'*Hartsthorn* ou *Waythorn* dans leurs écrits et glossaires médicaux d'avant la conquête des Normands. Sous le nom de *Spina cervina*, il est mentionné par Pietro Crescentio, de Bologne, vers l'année 1305. L'usage médical, violemment purgatif, de ses baies était familier des écrivains de matière médicale et de botanique du XVI^e siècle.

L'ingestion des drupes provoque les mêmes symptômes que celle des fruits de Bourdaine; le traitement sera le même. La dose toxique, chez l'enfant, est de vingt drupes; il faut trente fruits pour provoquer un effet purgatif chez l'adulte.

SUREAU HIÈBLE

Sambucus ebulus L., *Caprifoliaceae*

LE SUREAU HIÈBLE (Herbe à punaise, Petit Sureau, Yèble) est une plante herbacée vivace (1,50 m) à tige présentant des sillons. Les feuilles, opposées, sont composées de sept à onze folioles dentées, pointues au sommet. Les fleurs, blanches, sont groupées en inflorescences corymbiformes, dressées, ressemblant à des ombelles. Elles s'épanouissent en juin-juillet et se transforment en fruits en septembre-octobre. Ce sont des baies globuleuses, noires, luisantes, contenant trois graines.



Leur ingestion provoque des douleurs abdominales avec diarrhées, parfois des vomissements. En cas d'ingestion vraiment massive, il y a risque de mydriase et de vertiges. Le traitement sera symptomatique.

→ Autres plantes

Deux autres Sureaux doivent être connus. Ils se distinguent surtout du précédent par le fait que ce sont des arbustes ou des arbres. Il s'agit du Sureau noir (*Sambucus nigra* L.) à fruits noirs à maturité, groupés en ombelles pendantes, et du Sureau à grappes (*Sambucus racemosa* L.) à baies rouges à maturité, groupées en grappes dressées.

Si les fruits arrivés à maturité ne semblent pas poser de problème, en revanche, quelques fruits immatures (moins d'une dizaine) provoquent au minimum un net effet purgatif.

VIGNE VIERGE

Parthenocissus quinquefolia L., *Vitaceae*

LA VIGNE VIERGE est un arbuste grimpant à l'aide de vrilles situées à l'opposé des feuilles. Les feuilles, alternes, sont composées palmées. Elles sont constituées de cinq folioles dentées, elliptiques et pointues au sommet, rougeâtres en automne. Les fruits sont des baies noir bleuâtre (4-5 mm) groupées en petites grappes. Cette plante produit de l'acide oxalique qui irrite les muqueuses digestives et qui provoque l'apparition de cristaux d'oxalate de calcium dans le sang circulant.

L'ingestion des fruits provoque, après au moins vingt-quatre heures, des nausées, des douleurs gastriques et des diarrhées qui peuvent être sanglantes. En cas d'absorption importante, on pourra noter, mais rarement, une atteinte rénale, qui peut être irréversible, et encore plus rarement une hypocalcémie.

Le traitement comprendra un lavage gastrique, une purge saline, la correction des troubles hydroélectrolytiques, notamment pour provoquer une forte diurèse (lutte contre les lésions rénales dues à l'oxalate de calcium), et, éventuellement, la correction de l'hypocalcémie pour prévenir les accidents tétaniques.



Plantes à fruits blancs
moyennement ou
faiblement toxiques



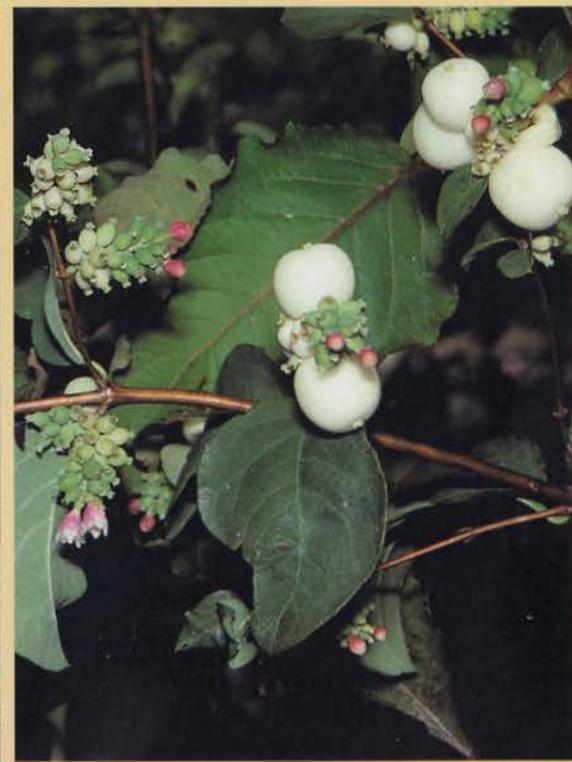
SYMPHORINE

Symphoricarpos rivularis Suskd., *Caprifoliaceae*

LA SYMPHORINE peut être nommée Arbre aux perles, Boulettes de neige ou Symphorine à grappes. Elle est ornementale en Europe. C'est un arbuste d'environ 1 m de hauteur, à feuilles opposées, simples et ovales. Les fleurs, blanches et rosées, s'épanouissent de l'été à l'automne, la fructification laissant apparaître des baies blanches de plus d'1 cm de diamètre, d'août jusqu'en décembre.

L'ingestion des fruits peut provoquer des troubles gastro-intestinaux avec vomissements et diarrhées.

Le traitement sera seulement symptomatique.



Plantes à fruits rouges non toxiques

(à titre de comparaison avec des
plantes à fruits rouges toxiques)

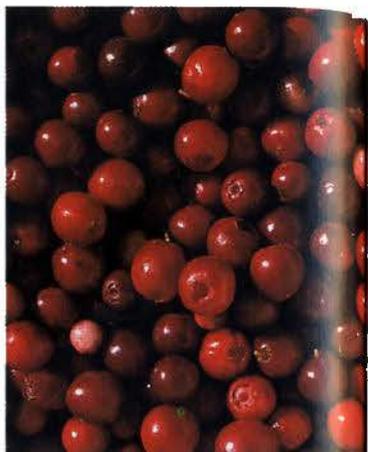
- Airelle rouge, 84
- Alkékenge, 84
- Aubépine, 85
- Cornouiller mâle, 85
- Églantier, 86
- Épine-vinette, 86
- Framboisier, 87
- Groseille rouge, 88
- Merisier, 88
- Sorbier des oiseaux, 89
- Sureau rouge, 89



AIRELLE ROUGE

Vaccinium vitis-idaea L., *Ericaceae*

L'AIRELLE ROUGE (Canche, Myrtille rouge, Vigne du mont Ida) est un sous-arbrisseau de 10 à 30 cm, à feuilles coriaces, persistantes et à bords enroulés en dessous. Le limbe est obtus ou échancré au sommet, et sa face inférieure est ponctuée de taches brunes. Les fleurs, roses ou blanches, en clochettes, apparaissent de mai à juillet. Les fruits, rouges, ovoïdes et légèrement déprimés au centre, mûrissent en août et septembre; ils sont comestibles.



ALKÉKENGE

Physalis alkekengi L., *Solanaceae*

L'ALKÉKENGE est également connu sous les noms de Amour en cage, Cerises d'hiver, Coqueret, Herbe à cloques, Herbe à la pierre, Herbe aux lanternes, Lanternes, Lanterne vénitienne et Physalis. On le trouve dans les jardins, les haies, les bois, sur les terrains secs calcaires. C'est une plante herbacée, vivace, d'environ 1 m de hauteur. Les feuilles sont ovales, géminées et alternes. Les fleurs, blanches, s'épanouissent de mai à octobre. La fructification a lieu en septembre. Les fruits sont des baies rouges, de la grosseur d'une cerise, enfermées dans le calice qui se développe après la fécondation et prend l'aspect d'une membrane orangée, parcheminée et nervurée.



Les feuilles, récoltées en septembre-octobre, renferment des flavonoïdes. Les baies renferment des caroténoïdes, de la vitamine C, un alcaloïde et des acides-alcools. On attribue aux feuilles des propriétés sédatives et fébrifuges. Les baies ont des propriétés diurétiques (acides-alcools) et laxatives.

AUBÉPINE

Crataegus monogyna Jacq.
et *Crataegus laevigata* (Poiret) DC., *Rosaceae*

L'AUBÉPINE (Épine blanche, Épine de mai, Noble Épine, Valériane du cœur) est un arbrisseau épineux de 3 à 4 m de hauteur, à écorce lisse gris pâle, puis brune, et écailleuse. Les feuilles, vert brillant, sont lobées. Les fleurs, odorantes, blanches ou roses, sont groupées en corymbes. Elles sont écloses d'avril à juin. Les fruits (cénéelles) sont des drupes, rouges à maturité (septembre).



Les sommités fleuries ont une action sédative sur le système nerveux central et une action régulatrice sur le système cardiovasculaire. Ces actions peuvent être utilisées dans les insomnies, le nervosisme, l'émotivité, l'irritabilité, le surmenage, l'éréthisme cardiaque, les états lipothymiques, l'instabilité neurovégétative (états anxieux, palpitations, tachycardies émotionnelles, angoisses précordiales, vertiges).

Les fruits, non toxiques, n'ont pas de valeur thérapeutique.

CORNOUILLER MÂLE

Cornus mas L., *Cornaceae*

L'E CORNOUILLER MÂLE est parfois appelé Aournier, Coneiller, Cornier, Savignon. C'est un arbuste qui peut mesurer plusieurs mètres de hauteur, dont les rameaux jeunes sont velus. Les feuilles, elliptiques, sont aiguës au sommet. Les fleurs, jaunes, apparaissent bien avant les feuilles, en mars; elles sont groupées en petites ombelles opposées. Les fruits sont des drupes rouges, à maturité, d'environ 1 cm de long; ils ont été utilisés pour une légère action fébrifuge.



ÉGLANTIER

Rosa canina L., *Rosaceae*

LES ÉGLANTIERS sont surtout représentés par une espèce nommée ROSIER DE CHIEN (*Rosa canina*), mais il existe de très nombreuses espèces sauvages que l'on peut trouver dans les haies et les terrains incultes. Ce sont des arbrisseaux touffus, buissonnants, d'environ 2 m de hauteur. Les rameaux présentent de nombreux aiguillons, courbés en faux. Les feuilles, alternes, sont composées de cinq à sept folioles elliptiques, acuminées et dentées.



Les fleurs, rose pâle, apparaissent de mai à septembre. Elles sont solitaires ou groupées en corymbes. Les fruits sont appelés « cynorhodons ». En réalité, il s'agit d'un faux fruit ressemblant à une baie, lisse ou velue, de couleur rouge ou orangée à maturité (octobre). Cette baie est constituée du réceptacle floral qui devient charnu et qui renferme les véritables fruits, les akènes, durs et hérissés de poils raides.

La drogue est constituée par des cynorhodons qui ont un petit effet astringent, constipant, diurétique et antiscorbutique (vitamine C). Les propriétés astringentes sont dues à des tanins et à des pectines qui provoquent une diminution de toutes les sécrétions (intestinales, sudorifiques, etc.) d'où il résulte une déshydratation de la peau, mais surtout une action antidiarrhéique. Les fleurs, au contraire, ont un effet laxatif. D'autre part, il a été montré que l'ingestion d'un extrait hydro-alcoolique de la plante provoque une action hypoglycémiant. Quant aux poils des akènes, ils ont un violent effet d'irritation de la peau et des muqueuses. Après ingestion, ils déclenchent un important prurit anal durable (c'est ce qui explique le nom de « gratte-cul » donné à ce fruit). Appliqués sur la peau, ils provoquent une démangeaison insupportable (« poils à gratter »).

ÉPINE-VINETTE

Berberis vulgaris L., *Berberidaceae*

L'ÉPINE-VINETTE (*Berberis*, Oseille des bois, Pisse-vinaigre, Vinetier) est un arbrisseau buissonnant, épineux, vert clair, pouvant

atteindre 2 à 3 m en général. Les tiges et les rameaux, très cassants, portent des épines à trois pointes. À la cassure, le bois est jaune vif. Sur les rameaux allongés, les feuilles sont souvent remplacées par des épines simples ou ramifiées. Les rameaux, courts ou jeunes, se développent à l'aisselle de ces épines, et portent des feuilles le plus souvent alternes ; ces feuilles un peu coriaces sont courtement pétiolées, ovales, et ont les bords du limbe découpés en de fines dents aiguës presque épineuses. Les fleurs apparaissent en mai-juin ; elles sont groupées en grappes pendantes. La fructification et la maturation des fruits ont lieu en septembre-octobre. Ces fruits, rouge vif, sont groupés en grappes. Ce sont des baies elliptiques, ovoïdes, surmontées d'un stigmate persistant noirâtre en forme de disque, et portant à la base une partie de pédoncule. Ils contiennent deux graines ovoïdes brunes, rarement trois, chaque graine mesurant 4 à 6 mm de long. Le fruit mesure 8 à 10 mm de long sur 3 à 4 mm de large.

Les fruits, mûrs, sont comestibles ; de légers troubles digestifs peuvent se produire si ces fruits sont consommés avant maturation complète.

Il faut signaler aussi qu'il existe de nombreuses variétés morphologiques : à feuilles rouge-pourpre ou à fruits jaunes, blancs, violets, bleu noirâtre ou sans pépins.



FRAMBOISIER

Rubus idaeus L., *Rosaceae*

LE FRAMBOISIER ou Ronce du mont Ida est un arbrisseau épineux. Les feuilles, composées, possèdent en général cinq folioles dentées à la base des tiges et trois folioles à leur partie supérieure. Ces folioles sont velues et blanchâtres à la face inférieure du limbe. Les fleurs, blanches, sont écloses en mai-juin. Les fruits sont de petites drupes rouges à maturité (juillet-août), velues, agglomérées par huit à dix sur un réceptacle commun et comestibles.



Chaumeton et ses amis auraient ajouté: «*Les propriétés médicales des framboises se rapprochent beaucoup de celles des fraises, des cerises et des groseilles. Comme ces fruits rouges, elles sont nutritives, délayantes, adoucissantes, tempérantes et laxatives; de plus, elles agissent sur le système nerveux par leur arôme. Leur pulpe succulente et parfumée, dissoute dans l'eau, forme une boisson très propre à éteindre la soif, à diminuer la chaleur fébrile, à favoriser la transpiration et le cours des urines dans les maladies aiguës, surtout dans le premier temps des affections pyrétiques, et dans tous les cas où il y a de l'irritation. Seulement il est quelquefois nécessaire d'y ajouter du sucre ou du miel pour diminuer leur trop grande acidité*¹.»

GROSEILLIER ROUGE

Ribes rubrum L., Grossulariaceae

LE GROSEILLIER ROUGE est également appelé Castillier, Gadelier, Groseillier à grappes ou encore Raisin de mars. C'est un arbrisseau non épineux qui peut atteindre 1,50 m de hauteur. Les feuilles présentent trois à cinq lobes dentés. Les fleurs sont disposées en grappes pendantes (avril-mai). Les fruits sont des baies rouges, comestibles.

MERISIER

Prunus avium L., Rosaceae

LE MERISIER est le Cerisier des bois, le Cerisier des oiseaux ou encore le Guignier sauvage. C'est un arbre dont les feuilles, elliptiques, aiguës à l'extrémité, sont doublement dentées sur les bords. Elles présentent, au sommet du pétiole, deux petites glandes et, à la base du pétiole, deux stipules. Les fleurs, blanches, apparaissent en avril-mai, et les fruits, rouges, mûrissent en juin-juillet. Ils sont comestibles.

1. Chaumeton, Poirer, Chamberet, *Flore médicale*, op. cit.



SORBIER DES OISELEURS

Sorbus aucuparia L., Rosaceae

LE SORBIER DES OISELEURS, encore appelé Sorbier des oiseaux, est un arbre, atteignant 15 m de hauteur. L'écorce des branches et des jeunes troncs est lisse, gris clair, luisante et devient gris-noir et crevassée. Les feuilles, alternes, pétiolées, sont imparipennées composées de treize à quinze folioles oblongues-lancéolées, arquées, à bords dentés sauf à la base. Ces folioles sont vert foncé et faiblement velues au début à la face supérieure, vert clair et restant plus fortement velues à la face inférieure. En automne, le feuillage prend une teinte jaune ou rouge. La floraison (mai-juin) donne ensuite naissance à des fruits sphériques ou globuleux, de la grosseur d'un pois (6 à 9 mm, et même 1 cm), d'abord jaune, puis écarlate, à pulpe farineuse, ordinairement à trois loges renfermant chacune une graine étroite, pointue et rougeâtre; ces fruits sont réunis en grappes denses persistantes jusqu'en décembre; il existe une variété à fruits restant jaunes.

Ces baies ne sont pas toxiques mais elles ne sont pas non plus comestibles. Elles sont amères et légèrement laxatives à l'état frais. Desséchées et cuites, elles sont astringentes et constipantes.



SUREAU ROUGE

Sambucus racemosa L., Caprifoliaceae

LE SUREAU ROUGE ou Sureau à grappes est un arbrisseau de 2 à 4 m de hauteur, à écorce verruqueuse jaune brunâtre. Les feuilles, pétiolées, imparipennées, comportent, outre la foliole terminale, deux ou trois paires de folioles allongées, elliptiques, finement dentées. Les fleurs, jaunes en avril-mai, sont très odorantes; elles sont groupées en larges inflorescences ovoïdes. Les fruits apparaissent de juin à septembre. Ce sont des baies sphériques, rouges, de 4 à 5 mm de diamètre qui sont comestibles à condition de retirer les graines.



Plantes à fruits noirs ou bleu-noir non toxiques

(à titre de comparaison avec des plantes
à fruits noirs ou bleu-noir toxiques)

Cassissier, 92
Mûrier sauvage, 92
Myrtilier, 93
Prunellier, 93
Sureau noir, 94





CASSISSIER

Ribes nigrum L., Grossulariaceae

LE CASSISSIER (Cacis, Cassier, Cassis, Groscillier noir) est un arbuste touffu, d'environ 1,50 m de hauteur. Les feuilles, velues, très odorantes, présentent des lobes triangulaires à bords dentés. Les fleurs, verdâtres à l'extérieur, sont jaune-rouge à l'intérieur. Elles apparaissent en avril-mai. Les fruits sont des baies noires surmontées des restes du calice.

Ces fruits de Cassis sont vasculoprotecteurs et veinotoniques. Ils améliorent la microcirculation et peuvent être, à ce titre, utilisés dans la prévention et le traitement de la fragilité capillaire (propriétés vitaminiques P dues à des polyphénols : anthocyanosides et flavonolosides). L'action vasculoprotectrice comprend également une action antiœdème et une action anti-inflammatoire. De plus, les fruits de Cassis améliorent l'acuité visuelle (anthocyanosides). Ils sont également antidiarrhéiques (pectines). Ils sont évidemment comestibles à maturité. Il faut savoir, en outre, que les graines sont très riches en acide γ -linoléinique (19% environ), d'où leur intérêt dans le traitement des carences en acides gras polyinsaturés dues à une déficience en Δ_6 désaturase, ou désaturase hépatique (stress, inflammation, cirrhose).

MÛRIER SAUVAGE

Rubus fruticosus L., Rosaceae

LE MÛRIER SAUVAGE ou Ronce porte aussi d'autres noms, tels Aronce, Calimuron, Mûrier des haies, Mûron. Il existe de nombreuses variétés de Ronces. Ce sont des plantes vivaces dont les tiges, anguleuses, sont épineuses. Les feuilles sont composées de plusieurs folioles, épineuses à la face inférieure, la foliole terminale étant plus développée que les folioles latérales. Les fleurs, blanches, roses ou rouges, s'épanouissent de juin à août. Les fruits sont composés de plusieurs drupes agglomérées (six à dix) sur un réceptacle commun. À maturité (août-septembre), ces drupes sont noires ou noir bleuâtre et sont alors comestibles.



MYRTILLIER

Vaccinium myrtillus L., Ericaceae

LE MYRTILLIER est un sous-arbrisseau à rameaux dressés, légèrement ailés, de 40 cm de hauteur environ. Les feuilles sont ovales et dentées. Les fleurs, blanc rosé, ont une forme de grelot. Les fruits sont des baies noir bleuâtre, déprimées au centre et recouvertes de pruine, c'est-à-dire d'une substance très finement pulvérulente. Ces fruits sont connus sous les noms suivants : Airelle, Airelle noire, Brembelle, Brinbelle, Maurette, Myrtille, Pouriot, Raisin de bruyère, Raisin des bois, Vigne des montagnes.

Les fruits, desséchés, sont astringents antidiarrhéiques, tandis que les fruits frais, bien qu'également comestibles, sont laxatifs. Ils possèdent, de plus, une activité antibactérienne. Leur action principale est due à des anthocyanosides. Ces molécules leur procurent une action vitaminique P, donc un effet antihémorragique au niveau des capillaires, et surtout, ces molécules favorisent la régénération du pourpre rétinien, d'où leur intérêt dans le traitement des troubles vasculaires rétiniens, chori-rétiniens et dans l'espéranopie, la mauvaise vision crépusculaire. Les anthocyanosides sont aussi vasodilatateurs, antiagrégants plaquettaires, anti-inflammatoires, antiradicalaires et anti-ulcère gastrique.



PRUNELLIER

Prunus spinosa L., Rosaceae

LE PRUNELLIER est connu également sous les noms de Buisson noir, Épine noire, Épinette, Prunier épineux. C'est un arbrisseau de 1 à 2 m dont les feuilles, oblongues, sont finement dentées en scie. Les fleurs, le plus souvent isolées, sont blanches; elles apparaissent en avril-mai, avant les feuilles. Les fruits mûrissent généralement au mois de novembre; ils sont globuleux (10-15 mm de diamètre) et de couleur bleuâtre.



Table alphabétique des fruits et des plantes toxiques et non toxiques

Ces fruits, communément appelés « prunelles », ne sont comestibles, ou, plus exactement, n'ont un goût plus ou moins agréable qu'en décembre ou après les premières gelées.

SUREAU NOIR

Sambucus nigra L., Caprifoliaceae

LE SUREAU NOIR, encore appelé Arbre de Judas, Grand sureau, Haut bois, Sulion, Sureau commun, Sureau suin, Suseau, est un arbrisseau ou un arbre de 3 à 10 m de hauteur. L'écorce est jaune brunâtre, verruqueuse à moelle abondante, blanche. Les feuilles sont opposées, pétio- lées, composées, avec cinq à sept folioles ovales, aiguës, dentées. Les fleurs, blanc crème, odorantes, s'épanouissent en juin-juillet. Elles sont groupées en fausses ombelles, en parasol, à cinq branches principales. Les fruits sont des baies globuleuses, d'abord vertes puis noires à maturité (septembre-octobre). Ils sont en grappes et contiennent trois graines. L'ingestion d'une quantité assez importante de baies immatures peut donner des troubles digestifs (action purgative). Les baies mûres sont nettement moins laxatives. Leur ingestion peut toutefois déterminer quelques nau- sées et troubles digestifs bénins qui disparaissent après cuisson.



- Abricotier, 50
- Actée en épi, 44
- Airelle rouge, 84
- Alkéenge, 84
- Amandier, 50-51
- Arum tacheté, 26
- Asperge officinale, 66
- Asperge sauvage, 66
- Aubépine, 85
- Aucuba, 66
- Belladone officinale, 45
- Bois gentil, 27
- Bourdaïne, 74
- Bryone, 29
- Calla des marais, 27
- Camérisier bleu, 32
- Camérisier noir, 32
- Cassissier, 92
- Cerisier, 50
- Chèvrefeuille des Alpes, 32
- Chèvrefeuille des bois, 32
- Chèvrefeuille des haies, 31
- Chèvrefeuille d'Italie, 32
- Chèvrefeuille des jardins, 32
- Chèvrefeuille des Pyrénées, 32
- Coloquinte, 30
- Coriaria japonica*, 58
- Cornouiller mâle, 85
- Cotoneaster, 67
- Douce-amère, 33
- Églantier, 86
- Épine-vinette, 86
- Fragon épineux, 68
- Framboisier, 87
- Fusain d'Europe, 35
- Garou, 29
- Genévrier commun, 74
- Groseillier rouge, 88
- Gui, 62
- Houx, 36
- If, 37
- Lauréole, 47
- Lauréole odorante, 29
- Laurier-cerise, 49
- Laurier-tin, 71
- Lierre, 52
- Lyciet, 68
- Mahonia, 77
- Merisier, 51, 88
- Morelle noire, 34, 53
- Muguet, 39
- Mûrier sauvage, 92
- Myrtillier, 93
- Nerprun, 77
- Parisette, 55
- Pêcher, 50
- Phytolaque, 56
- Poirier, 50
- Pomme de terre, 34
- Pommier, 50
- Pommier d'amour, 34, 69
- Pommier de Sodome, 69
- Prunellier, 93
- Prunier, 50
- Pyracantha, 70
- Redoul, 56
- Sabine, 76
- Sceau de Salomon, 58
- Skimmia japonica*, 67
- Sorbier des oiseleurs, 89
- Sureau hièble, 78
- Sureau noir, 78, 94
- Sureau rouge, 89
- Symphorine, 81
- Tamier, 40
- Tomate, 34
- Troène, 59
- Vigne vierge, 79
- Viorne manciennne, 71
- Viorne obier, 71

Bibliographie

- ARDITTI DJIANE J., 1977. *Intoxication par les végétaux supérieurs*. Étude épidémiologique et toxicologique à partir de la banque de données des centres antipoison français de 1973 à 1977, Thèse de doctorat en pharmacie, Marseille.
- BERG et SCHMIDT, 1893-1902. *Atlas der Officinellen Pflanzen*, 4 vol., éd. Félix, Leipzig.
- BONNIER G., DOUIN R., 1934. *Flore complète de France, Suisse et Belgique*, 12 vol., Librairie générale de l'enseignement, Paris.
- BOURDOLE VAREILLE B., 1982. *Intoxications par les plantes ornementales*, Thèse de doctorat en pharmacie, Limoges.
- BRESARD D., 1980. *Plantes toxiques des lieux publics*, Thèse de doctorat en médecine, Paris-Necker.
- BRUN P., 1936. *Précis de matière médicale*, éd. Doin, Paris.
- BRUNETON J., 1999. *Pharmacognosie, Phytochimie, Plantes médicinales*, éd. Lavoisier Tec et Doc.
- BRUNETON J., 1996. *Plantes toxiques. Végétaux dangereux pour l'homme et les animaux*, éd. Lavoisier Tec et Doc.
- CHAUMETON, POIRET, CHAMBERET, 1842-1845. *Flore médicale*, 6 vol., éd. Panckoucke, Paris.
- CUCHEVAL DEBUSSCHERE M., 1982. *Plantes ornementales toxiques*, Thèse de doctorat en pharmacie, Lille.
- DEBELMAS A.-M., DELAVEAU P., 1978. *Guide des plantes dangereuses*, éd. Maloine.
- DELAVEAU P., 1974. *Plantes agressives et poissons végétaux*, éd. Horizons de France.
- DEVLETIAN P., 1977. *Toxicité des végétaux des jardins publics*, Thèse de doctorat en médecine, Paris-Lariboisière.
- EFTHYMIU M.-L., DEVLETIAN P., COUSO F., GAULTIER M., 1978. *Étude de la sécurité des plantes utilisées dans les lieux publics par les services administratifs*, Annales médicales de Nancy, t. 17, n° 402, pp. 319-321.
- FLÜCKIGER F.-A., HANBURY D., 1878. *Histoire des drogues d'origine végétale*, 2 vol., éd. Doin, Paris.
- FRTZSCH S., 1983. *Les Baies toxiques*, Thèse de doctorat en médecine, Strasbourg.
- GIRRE L., 2000. *Traditions et propriétés des plantes médicinales. Histoire de la pharmacopée*, éd. Ouest-France.
- GIRRE L., 2000. *Infusions et plantes de santé en France*, éd. Ouest-France.
- GIRRE L., 2001. *Les plantes et les médicaments*, éd. Delachaux et Niestlé.
- JEAN BLAIN C., 1973. *Les Plantes vénéneuses*, éd. La maison rustique.
- JOUGLARD J., ARDITTI J., PELISSIER F., BOYER J., REGLI P., MICHELA G., SERVETTI A., 1978. *Étude épidémiologique et toxicologique des intoxications par les végétaux supérieurs recueillies par le groupement français des centres antipoison*, Annales médicales de Nancy, t. 17, n° 402, pp. 291-294.
- LAUBY M., 1981. *Toxicologie d'automne; les baies les plus courantes de la flore française responsables d'intoxications*, Concours médical, 103, 7363-7368.
- LEMOINE C., CLAUSTRÉS G., 1979. *Connaître et Reconnaître les fruits sauvages*, éd. Ouest-France.
- MERLE S., 1992. *Guide d'identification des baies communes à l'usage d'un centre antipoison*, Thèse de doctorat en pharmacie, Rennes.
- PARIS R., MOYSE H., 1965-1971. *Précis de Matière médicale*, 3 vol., éd. Masson.
- PERRIN H., VASSEUR A., 1980. *Végétaux toxiques. Études de la toxicité de quelques plantes ornementales de la région lilloise*, Thèse de doctorat en médecine, Lille.
- PERROT E., 1943-1944. *Matières premières usuelles du règne végétal*, 2 vol., éd. Masson.
- TOUATI A., 1985. *Plantes toxiques ornementales*, Thèse de doctorat en pharmacie, Rennes.
- VERGER C., 1977. *Plantes toxiques en Bretagne* (contribution à l'information par organisation d'un fichier), Thèse de doctorat en médecine, Rennes.
- VERMONT J., 1977. *Toxicologie des plantes à baies ou à fruits bacciformes*, Thèse de doctorat en médecine, Lyon.



Les plantes supérieures, comme les champignons, sont susceptibles de provoquer des empoisonnements.

Cet ouvrage apprend à reconnaître les fruits comestibles de ceux qui sont dangereux.

Une première partie présente sous forme de tableaux les fruits regroupés par couleur et par toxicité. Sont ensuite décrites et illustrées les plantes classées selon la même logique.

• Fruits fortement toxiques • Fruits moyennement ou faiblement toxiques • Fruits non toxiques • Fruits rouges, fruits noirs ou bleu-noir • Fruits blancs.

- *Pour reconnaître les plantes et les baies dangereuses.*
- *Pour connaître les symptômes et comprendre les traitements.*
- *Pour éviter les accidents par une meilleure prévention.*